

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2115 - 13 février 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Grève générale aux Antilles



**Les travailleurs
devront imposer
partout leurs
exigences vitales !**

M 06189 - 2115 - F: 1,00 €



Sommaire	
Leur société	
P. 4	■ Le pacte automobile ■ Suppression de la taxe professionnelle
P. 5	■ Le code éthique des banques ■ La loi Bachelot de démantèlement de l'hôpital public ■ Les « contreparties » aux cadeaux faits au patronat
P. 6	■ L'affaire d'Outreau, suite ■ Bientôt trois mois de détention pour Julien Coupat ■ Les gardes à vue
P. 7	■ La mobilisation des enseignants chercheurs ■ Dans la Fonction publique, pas d'heures sup mais des embauches
Antilles en lutte	
P. 8 et 9	■ En Guadeloupe, la mobilisation se renforce ■ La Martinique rejoint la grève
Dans le monde	
P. 16	■ Israël, l'impasse d'une politique guerrière ■ Espagne, hausse du chômage et réactions ouvrières ■ À propos du livre sur Kouchner
Dans les entreprises	
P. 10	■ JPM et Potain - Moulins ■ New Fabris - Chatellerault ■ Bréalu - Montluçon
P. 11	■ Chantiers navals STX Europe ■ Arcelor Mittal - Gandrange
P. 12	■ La Redoute ■ Biscuits LU - Château-Thierry ■ Imprimerie Offset Numérique - Saint-Etienne-du-Rouvray
	■ En janvier, des milliers de locataires privés d'APL
P. 13	■ Hôpital Edouard-Herriot - Lyon ■ CHU de Grenoble ■ Saint-Jean-Industries - Venissieux
P. 14	■ Plus-Net Cleanhouse - Montreuil ■ SBFM - Lorient ■ Mc Neil - Orléans
Il y a 30 ans	
P. 15	■ En février 1979, la révolution iranienne mettait fin à la monarchie

• Le gonflement de la dette publique

Des cadeaux aux possédants, payés par la population

Dans son rapport annuel publié le 4 février, la Cour des comptes s'inquiète de l'ampleur de la dette publique. Avec près de 1 300 milliards d'euros, elle atteint 66,1 % du produit intérieur brut. En quinze ans, la dette a augmenté de 500 milliards d'euros, et chaque année l'État doit déboursier 20 milliards supplémentaires pour le paiement des intérêts.

Il n'est nul besoin d'être un grand économiste pour voir ce qui plombe ainsi les finances publiques. Pour ne parler que des dépenses les plus récentes, des dizaines de milliards d'euros ont été distribués aux banquiers et aux industriels, prétendument pour les aider à surmonter la crise, en réalité pour que leurs actionnaires conservent un taux de profit élevé. À cela s'ajoutent le plan de relance de 26 milliards d'euros présenté fin janvier par le Premier ministre, qui favorisera en premier lieu les grosses entreprises de BTP, ainsi que les 6 milliards d'euros supplémentaires annoncés le 9 février pour les constructeurs automobiles, le prétexte invoqué étant d'empêcher des licenciements et délocalisations, ce qui reste à démontrer.

Il ne se passe pas une semaine sans que le gouvernement ouvre le tiroir-caisse pour

tout ce monde-là, creusant encore plus son endettement. Le déficit pour l'année 2009 devait être de 56 milliards d'euros. Alors qu'il se montait déjà à 82 milliards le matin du 9 février, le soir même, il atteignait 94 milliards !

En outre, si d'un côté les dépenses explosent, de l'autre, les rentrées d'argent diminuent, du fait des cadeaux faits au patronat et aux possédants, par le biais des allègements de cotisations sociales, des baisses d'impôt qui résultent du bouclier fiscal ou, dernière promesse en date, de la suppression envisagée de la taxe professionnelle.

La solution préconisée par la Cour des comptes, prétendument pour contenir la dette, rejoint en fait la politique menée par le gouvernement, puisqu'elle propose de... poursuivre la politique de « réformes » mise en route par celui-ci ! Autrement dit, la baisse du nombre de fonctionnaires risque de s'accélérer, c'est-à-dire qu'il y aura encore moins de personnel dans les écoles, les hôpitaux, les transports, moins d'argent pour les services publics qui vont continuer à se dégrader. La population paiera les cadeaux faits à une minorité de profiteurs.

Marianne LAMIRAL

Nathalie Arthaud dans les médias

Vendredi 13 février : Radio Orient.

18 h : Nathalie Arthaud est l'invitée de *Pluriel*, le Club de la Presse de Radio Orient (Rediffusion dimanche 15 février à 19 h) - Fréquence variable selon les villes. À Paris : 94,3 FM. À Lyon : 106,7 FM

Samedi 14 février : FR3-Rhône-Alpes

11 h 30 : Nathalie Arthaud, invitée de *La Voix est Libre*.

Lundi 16 février : France Inter

8 h 20 : Nathalie Arthaud est l'invitée du matin.

Meetings de Lutte Ouvrière avec Nathalie Arthaud et la participation d'Arlette Laguiller

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Limoges

Mardi 17 février à 20 h 30

Salle du Temps libre (derrière la mairie)

Besançon

Jeudi 19 février à 20 heures

Kursaal - Place du Théâtre

Bordeaux

Vendredi 20 février à 20 h 30

Salle de l'Athénée municipal Place Saint-Christoly

Rennes

Mercredi 25 février à 20 h 30

Salle de la Cité Rue Saint-Louis - Métro Sainte-Anne

Toulouse

Vendredi 27 février à 20 h 30

22, allée de Barcelone - Salle municipale

Orléans

Samedi 7 mars à 15 heures

Lille

Mercredi 11 mars à 20 heures

Salle Courmont Quartier Lille Moulins - Métro : Porte d'Arras

Nantes

Vendredi 13 mars à 20 h 30

Nancy

Dimanche 15 mars à 16 heures

Palais des Congrès Rue du Grand-Rabbin-Haguenauer

Grenoble

Mardi 17 mars à 18 h 30

Espace Saint-Martin 93, cours Berriat Arrêt des trams A et B : Saint-Bruno

Lyon

Mercredi 18 mars à 20 heures

Mairie du 6^e - Salle Victor-Hugo 33, rue Bossuet - métro Masséna

Dijon

Vendredi 20 mars à 20 heures

Paris

Vendredi 6 mars à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia

www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 9 février

Nos exigences vitales, il faudra les leur imposer !



Il ressort clairement du discours de Sarkozy à la télévision le 5 février qu'il n'a pas l'intention de tenir compte de la colère qui monte parmi les travailleurs devant la multiplication des licenciements, la montée du chômage et de la précarité, l'insuffisance des salaires. Le succès de la journée de mobilisation du 29 janvier était pourtant manifeste et la participation massive, mais il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

La seule proposition concrète dans son discours est la suppression de la taxe professionnelle, ce qui constitue un cadeau considérable en faveur du patronat, au détriment des collectivités locales. Ce qui signifie qu'il y aura moins de logements, d'écoles, moins de services pour les classes populaires, en particulier pour les plus pauvres, de la part des municipalités qui seront financièrement étranglées car la taxe professionnelle constitue souvent la moitié de leurs recettes.

L'annonce de ce nouveau cadeau aux patrons, grands et petits, est aussi une véritable provocation car Sarkozy a confirmé dans le même discours son opposition à toute augmentation de salaire, même celle du salaire minimum, et sa détermination à supprimer des emplois dans les services publics par le non remplacement d'un salarié sur deux partant en retraite.

Et voilà que la presse vient d'annoncer « six milliards d'euros pour l'automobile française » ! Pour les travailleurs de l'automobile ? Non, évidemment ! Plusieurs milliers d'intérimaires ont été licenciés par les deux trusts bénéficiaires du cadeau gouvernemental, Renault et PSA Peugeot-Citroën. Et combien d'équipementiers licencient, réduisent leurs effectifs, quand ils ne ferment pas complètement comme l'entreprise Lear, sous-traitant de PSA, qui ferme une de ses deux usines de la région parisienne au moment même où Peugeot touche un pactole ?

C'est la classe capitaliste et son système économique qui portent l'entière responsabilité de la crise, pas les travailleurs ! Et c'est pourtant aux travailleurs, aux classes populaires, que le gouvernement en fait payer le prix pendant que le patronat et les banquiers encaissent les aides de l'État.

Personne ne pouvait espérer qu'une seule journée de grèves et de manifestations, même réussie, pouvait faire reculer Sarkozy et, derrière lui, les donneurs d'ordre du grand patronat. Une suite à la journée du 29 janvier s'impose. Elle aurait dû être un nouvel appel à la grève interprofessionnelle et à des manifestations à l'échelle du pays, plus massives encore que celles du 29 janvier. Le 9 février, les dirigeants syndicaux se sont réunis et ils ont bien décidé une nouvelle journée d'action pour le 19 mars... mais en soumettant les modalités de celle-ci aux résultats de leur réunion du 18 février avec Sarkozy, dont il est pourtant clair, après son intervention télévisée, qu'il ne peut rien sortir de bon pour les travailleurs.

En outre, ces discussions sont prévues pour être étalées sur plusieurs mois. Alors, pourquoi ces tergiversations ? Les salariés dont le pouvoir d'achat s'effondre, ceux déjà licenciés ou qui sont menacés de l'être, les retraités, ne peuvent pas attendre. Le patronat et le gouvernement ne comprennent que le rapport de forces. Ils ne changeront de politique que contraints et forcés par une réaction massive du monde du travail. Il est aussi évident que le rapport de forces entre les travailleurs et le grand patronat, soutenu par le gouvernement, ne peut pas être changé entreprise par entreprise, dans la dispersion de nos forces. Tous les salariés ont le même besoin, vital, de sauvegarder leur emploi et de disposer d'un salaire qui leur permette de vivre. C'est ensemble qu'ils ont la force de les imposer.

C'est pour cela que se battent les travailleurs de Guadeloupe qui entament leur quatrième semaine de grève générale et ceux de Martinique qui viennent de s'y engager. Ils montrent l'exemple de la détermination indispensable même pour se faire entendre et, à plus forte raison, pour vaincre.

Sarkozy et le grand patronat ne céderont que devant une mobilisation allant croissant et menaçant de devenir une grève générale illimitée jusqu'à ce que soient satisfaites les revendications essentielles des travailleurs : une hausse conséquente de tous les salaires, l'interdiction des licenciements, un emploi pour tous, quitte à répartir le travail entre tous.

Le grand patronat avec son avidité et Sarkozy avec sa morgue antiouvrière convaincront tôt ou tard même les plus hésitants qu'il n'y a pas d'autre voie.

Arlette LAGUILLER

Préparons la réussite du 19 mars

Il a fallu du temps pour que les huit organisations syndicales, qui avaient appelé aux grèves et aux manifestations du 29 janvier, se décident à annoncer une suite à cette journée.

Ce sera donc le 19 mars, dans plus d'un mois. Pourquoi une telle attente ? Ce serait, entend-on dire, pour laisser le temps à Sarkozy de préciser les propositions qu'il devrait faire lors de la rencontre entre le gouvernement et les représentants du patronat et des cinq confédérations syndicales dites représentatives, programmée pour le

18 février. Comme si l'orientation de la politique du pouvoir n'était pas évidente, pas seulement dans ce qu'a dit Sarkozy à la télévision le 5 février, mais depuis qu'il trône à l'Élysée ? S'il fallait une preuve que la population laborieuse a très bien compris qu'il ne fallait rien attendre de bon de ce gouvernement, c'est justement le succès de la journée du 29 janvier qui a dépassé, tout le monde en convient, l'ampleur des grandes manifestations de ces dernières années.

Il faut, disent aussi les confédérations syndicales, laisser le temps de bien préparer cette nouvelle journée, ne pas trop

précipiter le rythme. Mais le problème à l'inverse, c'est qu'en attendant les syndicats laissent l'entière l'initiative à Sarkozy et au pouvoir. Ces derniers gardent toute liberté pour fixer le calendrier des rencontres et leur contenu, puisque les discussions porteront essentiellement sur les propositions de Sarkozy. Sans que l'on sache pour l'instant, de façon nette, ce que mettent en avant en commun les huit confédérations, ni même ce que chacune d'entre elles entend défendre comme revendications précises.

Il est vrai que l'unité syndicale a été un facteur important dans la réussite de la journée du

29 janvier. Mais encore faut-il que cette unité ne se traduise pas par un alignement sur les plus hésitants, les moins déterminés à mettre à profit la réussite du 29 janvier. Pour le moment l'absence de détermination dont fait preuve le « front syndical » ne peut que donner au pouvoir l'impression que Sarkozy n'a pas grand-chose à en craindre. Et elle risque surtout de décevoir les militants et les travailleurs à qui la journée du 29 janvier avait redonné espoir et confiance.

Mais, puisque rendez-vous a été donné le 19 mars, il faut y être présent, plus nombreux, plus largement encore que le

29 janvier, en associant plus encore les travailleurs de tous les secteurs, de toutes les villes du pays, de toutes les entreprises en particulier du secteur privé. Et puisque la date choisie par les confédérations syndicales en laisse le temps, il faut mettre à profit ce délai pour la préparer au mieux. Il faut faire en sorte que cette journée soit non seulement une suite, mais une amplification de la précédente, et ne marque pas la fin de la mobilisation, mais une étape dans l'élargissement et l'approfondissement de la riposte ouvrière et populaire.

Jean-Pierre VIAL

• Le « pacte automobile »

L'État s'engage à payer, les patrons ne s'engagent à rien

Sarkozy a rendu public son « pacte automobile », d'un montant de 7,8 milliards d'euros.

Renault et PSA Peugeot Citroën vont toucher chacun trois milliards d'euros. Renault Trucks, filiale de Volvo, en recevra 500 millions. Les sous-traitants, qui ont déjà reçu une aide de 300 millions d'euros, en récupéreront 300 de plus. Mais ce n'est pas tout. Les deux groupes automobiles possèdent chacun une filiale de crédit, chargée de financer les ventes de voitures. Ces deux établissements bancaires, RCI Banque pour Renault et Banque PSA Finance, qui ont déjà reçu une aide d'un milliard d'euros pour faire face à la crise bancaire, auront droit à un milliard supplémentaire.

Officiellement, il ne s'agit que d'un prêt, pour une durée de cinq ans, au taux préférentiel de 6 %. Officiellement aussi, les patrons ont accepté la demande du gouvernement de ne pas fermer d'usine en France et « de tout faire pour éviter les licenciements ».

Ne pas faire de plan social en 2009 ne leur pose pas de problème... puisqu'ils ont pris les devants en 2008 : Renault sup-



prime 6 000 emplois et Peugeot 3 550, au « volontariat », avec les pressions qui accompagnent ce genre de plan. D'ailleurs, pacte ou pas, Christian Streiff, PDG de PSA Peugeot Citroën, vient de préciser qu'il laisserait son plan « ouvert » aussi longtemps que nécessaire. Et arguant des mauvais résultats de Peugeot en 2008, il a annoncé le 11 février la suppression de 10 000 à 12 000 emplois supplémentaires dans l'ensemble du groupe.

Que le gouvernement soit actionnaire, comme chez Renault, ou pas, comme chez Peugeot, il ne s'immiscera pas dans la conduite de leurs affaires. Il a seulement demandé aux constructeurs de « modérer »

les bonus des dirigeants et les dividendes distribués aux actionnaires.

Quant au chômage partiel, dont l'État se propose d'augmenter un peu l'indemnisation – 1,75 euro au lieu de 1,50 euro par heure chômée –, à supposer que cela se réalise, ce sera une ponction supplémentaire sur les fonds publics, alors que ce devrait être aux patrons de payer intégralement le chômage.

Voilà « l'engagement très important » que Sarkozy « salue » ! Les constructeurs dictent leurs conditions, et l'État paye !

Sylvie MARÉCHAL

Un système de fous

« L'automobile n'a pas fauté. Nous avons fait notre métier ». C'est ce qu'a déclaré Christian Streiff, le PDG de PSA Peugeot Citroën, qui a accusé les banques de ne pas faire « leur travail de prêteur », en ajoutant : « Si le système bancaire fonctionnait un tout petit peu, nous n'aurions rien demandé à l'État. »

Il est vrai que les milliards d'aides aux banques auraient dû trouver là l'occasion de s'investir, s'ils avaient eu pour but de relancer l'économie comme le

prétend le gouvernement, et non de renflouer les spéculateurs.

Mais on peut aussi se demander ce que les actionnaires des groupes automobiles font de leurs dividendes accumulés au long des années, qui se sont chiffrés par milliards, y compris très récemment, puisque pour Renault par exemple ils ont atteint, rien qu'au premier semestre 2008, 1,46 milliard. Tout simplement, ils n'investissent pas dans les

usines parce qu'ils estiment que les perspectives de profits ne sont pas suffisantes. Et ces adeptes de la libre concurrence, qui ne manquent pas une occasion de louer un système où les « battants », ceux qui réussissent, savent prendre des risques, attendent... les aides de l'État !

Ils exploitent le travail des autres, ruinent l'économie, pillent les fonds publics, et démontrent ainsi que le système capitaliste n'est qu'une gigantesque entreprise de racket.

• Suppression de la taxe professionnelle

Encore un cadeau aux patrons

La taxe professionnelle, dont Sarkozy a annoncé la suppression, constitue une part très importante des recettes des communes, parfois jusqu'à 60 % de toutes leurs rentrées. Autant dire que cette suppression, si elle est appliquée, n'aura pas de minces implications pour les budgets des communes et pour leur population.

Sarkozy a justifié cette mesure au nom de la préservation de l'emploi. C'est une duperie ! À entendre les applaudissements de Laurence Parisot, présidente du Medef, à cette annonce, on sait d'évidence à qui cela va profiter. Pas à l'emploi. C'est autant que les patrons n'auront pas à payer, sans la moindre obligation de maintenir ou de créer des emplois.

En revanche, et parce que quand même il faut bien faire semblant de prendre en compte les besoins financiers des municipalités et de leur population, Sarkozy a évoqué en remplacement de la taxe professionnelle la création d'une « taxe carbone », dont on ne sait ni qui la paiera ni à qui elle bénéficiera. Les représentants du patronat, qui ont pour habitude de se plaindre avant même qu'on les égratigne, se sont empressés de dire qu'ils ne paieraient pas cette nouvelle taxe. « À quoi bon, a déclaré Laurence Parisot, supprimer une taxe qui pèse sur le patronat, si c'est pour nous en imposer une autre ? » Car en fait, si les patrons dénoncent la taxe profession-

nelle, ce n'est pas parce que cet impôt serait « imbécile » ou « stérilisant », comme on entend dire. Mais c'est parce qu'ils souhaiteraient payer moins d'impôts, voire pas d'impôt du tout, quel que soit le nom qu'on lui donne.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, le gouvernement ferait donc un cadeau à tous les patrons, tout en remettant en cause, une nouvelle fois, le financement des municipalités. Déjà, il n'a de cesse de se débarrasser sur celle-ci de ses responsabilités en matière de services publics, sans pour autant leur donner les moyens financiers correspondants.

La suppression de la taxe professionnelle représenterait une nouvelle baisse des crédits dont les municipalités ont besoin pour créer les emplois indispensables à la vie sociale : services de proximité, soins à domicile, aides scolaires, aides aux personnes âgées, etc. Ce serait une remise en cause – une de plus – des conditions d'existence de la population, et en particulier des classes populaires, et c'est intolérable !

Jean SANDAY

Histoire de chiffres

Sarkozy a déclaré que la suppression de la taxe professionnelle allait coûter 8 milliards d'euros à l'État. L'Association des maires de France, dont le président est pourtant UMP, a immédiatement démenti : le montant de la taxe professionnelle perçue par l'ensemble des collectivités locales atteint près de 28 milliards, dont environ 10 milliards payés par l'État pour compenser des dégrèvements. Car, cela mérite d'être rappelé, les patrons ont déjà été dispensés d'une partie du paiement de la taxe professionnelle. En conséquence, conclut l'Association, « en cas de suppression, il resterait 18 milliards

d'euros à trouver » et non 8 milliards, comme le prétend Sarkozy.

En réponse, le ministère des Finances a déclaré que la suppression de la taxe professionnelle se traduirait par une rentrée d'argent supplémentaire pour l'État. En clair, cela signifie que le gouvernement mise sur des rentrées fiscales liées à des bénéfices supplémentaires des sociétés.

C'est avouer que la suppression de cet impôt, loin de se traduire par des embauches ou des suppressions d'emplois en moins, augmentera d'abord et avant tout les profits des patrons.

J.S.

Réunions publiques LUTTE OUVRIÈRE

« Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme »

Creil

le 20 février
à 19 h 15

au Centre
de rencontres
Rue de Valois

Calais

le 20 février à 19 h 30
Maison des Associations
Rue d'Haguenau
avec Éric PECQUEUR,
ouvrier de l'automobile

(porte-parole régional de Lutte Ouvrière)

Charleville-Mézières

Le 27 février
à 20 h 30

Hôtel-de-Ville
de Mézières

• Le « code éthique » des banques

Un arbre qui ne cache pas la forêt des profits

Les banques françaises se sont entendues pour présenter au gouvernement un « code éthique » visant à encadrer les revenus des traders, ces employés qui achètent et vendent des actions pour le compte de banques ou d'investisseurs. Dorénavant, les bonus ne leur seraient garantis que sur une année, et leur base de calcul serait modifiée pour prendre en compte les profits dégagés par les entreprises. Si les bénéfices escomptés ne sont pas au rendez-vous, une partie des bonus pourrait être retardée, voire supprimée.

Les banques répondaient ainsi à Sarkozy qui, dans son interview télévisée du 4 février, s'en était pris au système de rémunération des traders, « ces jeunes gens qui jouaient à spéculer, ce qui a conduit à la catastrophe qu'on sait ». A l'en croire donc, idée volontiers reprise par les politiciens et les médias, ce serait le système de rémunération et les énormes bonus des traders qui auraient entraîné le système capitaliste au bord du gouffre !

Les traders sont des boucs émissaires faciles. Certes, il est choquant de voir qu'ils peuvent gagner jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros par an parce que leurs spéculations ont été rentables pour leurs employeurs. Mais les rendre responsables des dérèglements du système capitaliste, c'est déployer un rideau de fumée pour masquer les véritables profiteurs.

En effet, ceux qui les dénoncent ne parlent pas de diminuer les dividendes distribués aux actionnaires, ni ne dénoncent le fait que c'est leur soif de profits qui est à la base de la spéculation financière. Les récompenses versées aux traders qui les servent bien ne sont en définitive qu'une miette soustraite à leurs profits. Faire croire qu'en diminuant ces pourboires on cassera la mécanique de la spéculation est une grossière imposture.

M.L.

• La loi Bachelot de démantèlement de l'hôpital public

Une loi que les travailleurs des hôpitaux peuvent mettre en échec

La quasi-totalité des syndicats des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris et sa région appelaient pour ce jeudi 12 février à une grève et à une manifestation pour demander le retrait de loi Bachelot, intitulée « Hôpital, patients, santé, territoires ». Partout se font entendre les protestations du personnel hospitalier, que ce soit dans les CHU, les hôpitaux généraux ou les hôpitaux psychiatriques.

Des centaines de médecins des hôpitaux publics, dont une part notable de professeurs, ont rejoint cet appel pour demander le retrait, dans cette loi examinée depuis le 10 février à l'Assemblée nationale, de tout ce qui concerne l'hôpital.

Attaque en règle contre l'ensemble des hôpitaux publics du pays, cette loi menace le libre accès aux soins hospitaliers d'une bonne partie de la population et offre aux intérêts privés tout ce que ceux-ci pourront trouver rentable.

Au nom de la rationalisation et de la recherche de la « rentabilité », une bonne part des hôpitaux sont promis à la fermeture totale ou partielle. Cela menace nombre d'hôpitaux de proximité, mais même ceux des grandes agglomérations, y compris en région parisienne. Avant



Un hôpital en région parisienne.

même le vote de la loi, les projets de centralisation, de regroupements forcés, et donc de fermetures sont en cours. 20 000

emplois sont en voie d'être supprimés dans les hôpitaux publics, au nom de la résorption de prétendus déficits, arti-

ficiellement créés par les nouvelles règles de financement.

D'autre part, cette loi vise à laisser les mains libres au gouvernement pour offrir au capital privé tout ce qui peut être rentable dans ce domaine vital de la santé publique. Autrement dit il pourra piller à son profit les caisses publiques qui financent la santé.

La situation actuelle est déjà très souvent insupportable tant pour le personnel que les malades. Pourtant les hôpitaux publics, malgré toutes les restrictions et les coupes budgétaires, assurent encore, et de loin, une prise en charge médicale bien supérieure à celle des cliniques privées.

Il n'y a pas de fatalité à cette marche en arrière. Il y a dans les hôpitaux publics près d'un million de salariés dépendant de la fonction publique hospitalière, des dizaines de milliers d'autres en contrats plus ou moins précaires. C'est une force potentielle considérable ; et si ces travailleurs entraient en lutte, non seulement pour défendre ce qui existe, mais pour demander qu'on se donne les moyens d'assurer à tous des soins de qualité, ils seraient certains du soutien actif de la très grande majorité de la population.

Paul SOREL

• Quelles « contreparties » aux cadeaux faits au patronat ?

Des euros, de la sueur et des larmes... mais pas pour les mêmes

Le président, son gouvernement et tous ceux qui les soutiennent vont sur tous les plateaux de télévision expliquer que les aides faites au patronat, et presque exclusivement aux plus grandes sociétés privées, ne vont pas sans « contreparties ».

Ainsi, on nous dit que des centaines de milliards d'euros n'ont pas été offerts aux banques mais prêtés et que cela, loin de coûter à l'État, lui rapportera. Seulement, de l'aveu du député UMP Carrez, rapporteur du budget, ce prêt sans limite dans le temps gonfle démesurément la dette publique et de ce fait appauvrit l'État plus qu'il ne l'enrichit.

L'État n'a absolument rien demandé en contrepartie des vingt et un milliards d'euros

d'aides données aux banques, même pas un droit de regard sur l'utilisation de ces fonds. Le principal dirigeant de la Société Générale désigne d'ailleurs cette opération comme étant « un confort pour nous aider à financer l'économie ». En quelque sorte un petit cadeau, pas vraiment indispensable mais qui fait toujours plaisir.

Les six milliards distribués à Renault et PSA auraient, eux, une contrepartie réelle : les constructeurs s'engageraient à ne pas fermer d'usine en France. Mais, outre le fait que Renault et PSA licencient en ce moment même sans fermer d'usine, que fera l'État si un constructeur décide de fermer quand même un site ?

Contraindra-t-il une grande entreprise capitaliste à faire autre chose que ce que ses

actionnaires ont décidé, passera-t-il au-dessus du droit de la propriété privée ? Fera-t-il voter une loi interdisant les licenciements ? On peut en douter.

Le cadeau constitué par la suppression d'une partie de la taxe professionnelle est fait lui aussi sans contrepartie de la part des patrons, sans que rien ne leur soit demandé.

Alors, il reste l'argument massue de Sarkozy et consorts, l'abandon des bonus par les directeurs de banques et l'encadrement des primes des traders. Mais en quoi ces mesures touchent-elles le capital puisque les dividendes des actionnaires ne sont même pas égratignés, même pas évoqués ? Elles ne touchent en fait que les émoluments de ces commis de la bourgeoisie, même s'ils sont dorés sur tranche.

Tout le reste n'est que discours, promesses et effets de manche. Les éventuelles mesures en direction des classes populaires évoquées par Sarkozy, s'il en reparle un jour, seront soumises à la négociation entre partenaires sociaux, c'est-à-dire à la bonne volonté patronale. En revanche les cadeaux au grand patronat sont réels, chiffrés et immédiatement versés. En échange le gouvernement demande aux travailleurs de se serrer encore un peu plus la ceinture.

Pour eux il y a des contreparties : licenciements dans le privé, suppressions d'emplois dans le public, blocage des salaires, coupes dans les services publics utiles à la population et une dette publique qui pèse essentiellement sur celle-ci.

Paul GALOIS

• Suite de l'affaire d'Outreau

Le mépris d'un haut magistrat

Des années après les faits, l'affaire d'Outreau, ainsi que les journalistes l'ont appelée, fait encore parler d'elle et pour les mêmes raisons.

En 2001 et 2002, le juge Burgaud, en charge d'une affaire d'abus sexuels sur mineurs, avait incarcéré préventivement dix-huit personnes. L'une d'entre elles est morte en prison. Les autres ont été totalement innocentées et relâchées après des mois, voire des années de prison, et avec la honte d'avoir eu à subir l'accusation publique de viol sur mineur.

C'était à tout le moins une erreur judiciaire et le

juge Burgaud a dû s'en expliquer devant ses supérieurs. Mais lors de l'une de ces « audiences disciplinaires », un autre magistrat, Didier Beauvais, ayant eu également à connaître de l'affaire, a tenté d'aider Burgaud en donnant sa version du contexte de l'affaire. Et de déclarer, selon les journalistes de *La Voix du Nord* et d'*Aujourd'hui*, présents à l'audience et qui maintiennent leurs affirma-

tions : « *Nous connaissons ces soirées habituelles, à Boulogne ou à Avesnes-sur-Helpe. Des soirées bière où on invite ses voisins, on boit beaucoup, on joue aux cartes ou au jeu de l'oie, et où le gagnant peut choisir une petite fille, avec le consentement de ses parents.* » Et Beauvais d'ajouter : « *Là-bas ce ne sont pas des psychologues qu'il faut envoyer mais des sociologues ou des ethnologues.* »

Il n'y a donc pas que certains abrutis des tribunes du PSG pour appliquer dans le Nord l'équation pauvre = « pédophile, chômeur,

consanguin ». Non seulement Beauvais utilise la même phraséologie, mais il explique ainsi l'attitude du juge Burgaud. Il serait bien inutile de démontrer à ce magistrat que les abus sexuels sur mineurs ne sont pas l'apanage des HLM du Nord - Pas-de-Calais et que le fléau se manifeste aussi dans des milieux bien plus aisés. Sans oublier qu'un certain nombre de pensionnaires d'institutions catholiques, par exemple, en sont régulièrement victimes. Car visiblement Beauvais ne raisonne pas, il laisse parler ses préjugés.

Il n'y a en effet pas besoin de gratter longtemps sous le vernis du haut fonctionnaire bien élevé pour retrouver la vieille haine des classes dominantes et de leurs larbins pour les classes pauvres. Ce mépris, qui recourt toujours aux mêmes images de bestialité, d'alcoolisme et de sexualité dévoyée, remplit des pages entières de mauvaise littérature et de réquisitoires de procès. Et il cache toujours le même sentiment : la peur des riches devant la misère que leur rapacité engendre.

Paul GALOIS

• Gardes à vue

1 % de la population en 2008 !

Dans un dossier intitulé « *La France gardée à vue* », le journal *Le Monde* du jeudi 5 février décrit la situation de ceux qui s'y sont retrouvés. D'après la loi, la garde à vue résulte de la décision d'un officier de police judiciaire, s'il existe « *une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'une personne a commis ou tenté de commettre une infraction* ». Elle peut durer 24 heures, la durée la plus habituelle, mais peut aller jusqu'à 96 heures dans les affaires censées relever de la criminalité organisée et même 144 heures en cas de suspicion de terrorisme.

Le dossier révèle qu'en 2008, 577 813 personnes de plus de 13 ans ont été placées en garde à vue, soit environ 1 % de la population française, pour des raisons très variables mais dans des conditions lamentables. Ainsi un professeur de philosophie s'y est retrouvé pour avoir protesté dans un avion contre l'expulsion d'un passager africain qui était menotté. Une esthéticienne témoigne avoir été « *entièrement déshabillée* » puis placée toute une journée dans une pièce empestant « *l'urine et le vomi* », après avoir été accusée par une cliente « *d'exercice illégal de la médecine* ». Un professeur d'histoire y est passé pour avoir participé à la manifestation du 12 janvier contre Sarkozy venu faire un discours à Saint-Lô. Un avocat « habi-

tué » des permanences de nuit au barreau de Paris parle de couvertures « *couvertes de merde* » données aux personnes interpellées. Il parle de la garde à vue comme d'une « *forme d'enfermement qui vise à exercer des pressions* » sur une personne « *affaiblie* ». Et cette situation n'est pas près de s'améliorer car les gardes à vue sont de plus en plus nombreuses, en augmentation de 55 % en huit ans d'après le journal *Le Monde*, qui explique cette augmentation par l'existence « *d'objectifs de performances chiffrés* » pour les policiers.

Depuis 2001, pas moins de 18 lois sur la sécurité ont été votées, qui donnent des pouvoirs de plus en plus grands aux forces de police sous prétexte que « *la sécurité est la première des libertés* », pour reprendre un slogan de Sarkozy, qui le tenait de Chirac, qui l'avait lui-même trouvé dans les conclusions d'un colloque organisé en 1997 par le gouvernement de l'époque, dirigé par un certain Jospin.

À droite comme à gauche, le discours sécuritaire s'est intégré au discours officiel pour masquer une des racines principales de l'insécurité : le chômage et la misère qui s'accroissent encore avec la crise mondiale. Et des discours aux actes, on en est arrivé à ce qu'en France, en 2008, une personne sur 100 se retrouve en garde à vue...

Cédric DUVAL



Contrôle de police à Paris.

• Bientôt trois mois de détention pour Julien Coupat

Police partout, justice nulle part

Il y a bientôt trois mois que Julien Coupat, « *cerveau* » présumé des sabotages contre les caténaires de la SNCF, a été incarcéré à la Santé. Son dossier est vide, et même tellement vide que tous ses présumés comparses ont été relâchés les uns après les autres, la dernière en date étant sa compagne le 16 janvier, et qu'à deux reprises des juges des « *libertés et de la détention* » se sont prononcés pour sa libération.

Oui mais, à deux reprises (la dernière fois le 31 janvier), c'est le parquet, c'est-à-dire en dernier ressort le gouvernement, qui s'est opposé à cette libération, et le présumé « *terroriste* »

reste donc en prison. En l'occurrence, la qualification de « *terroriste* » donnée aux sabotages anti-SNCF plutôt que celle plus adaptée de « *dégradation d'un bien d'utilité publique en réunion* » permet de justifier une telle sévérité.

À la suite de la dernière décision de son maintien en détention, les amis de Julien Coupat ont manifesté à Paris, notamment devant la prison de la Santé, aux cris de « *police partout, justice nulle part !* », ce qui a occasionné des heurts avec la police.

L'ancien président de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire d'Outreau, André

Vallini, s'est inquiété à ce propos : « *Le principe de notre procédure pénale, qui veut que la liberté soit la règle et la détention l'exception, est violé chaque jour et la présomption d'innocence est aujourd'hui plus que jamais bafouée dans notre pays* », a-t-il écrit. C'est vrai, c'est évident.

On en a là une démonstration : c'est le pouvoir qui décide, qui fait valser policiers et préfets de la Corse à la Manche et qui maintient en détention sans raison. L'appareil judiciaire, lui, n'a qu'à suivre. C'est, paraît-il, « *l'état de droit* ».

André VICTOR

• Enseignants chercheurs

La mobilisation s'étend dans les universités

Après une première journée de manifestation très réussie le jeudi 5 février, les cortèges du mardi 10 ont été encore plus imposants. À Paris, lieu de la manifestation nationale, ce sont au bas mot 17 000 personnes, selon la police, qui ont battu le pavé. Parmi elles, une grande majorité d'enseignants-chercheurs, un milieu peu habitué aux mobilisations, mais qui là se retrouve très largement uni contre les décrets gouvernementaux.

Les enseignants du supérieur continuent à exiger, en particulier, le retrait du décret qui modifie leur statut, autorisant les présidents d'université à moduler leur temps d'enseignement, et celui sur la « mas-térisation » des concours, terme qui recouvre une dégradation des conditions d'étude, de formation et de paiement des jeunes enseignants du secondaire.

Partout, en plus des nombreux anonymes, on voit ainsi des universitaires connus prendre position contre les décrets, refuser d'assurer leurs cours ou de renvoyer au ministère les projets de formation qu'ils étaient censés lui remettre. Neuf présidents d'université ont même publiquement signé un texte dénonçant les projets gouvernementaux, sous les applaudissements d'un amphithéâtre bondé de la Sorbonne. Le généticien Axel Kahn, président de l'université Paris V, qui avait dans un premier temps appuyé la réforme, a finalement fait volte-face, au grand dam de Sarkozy qui s'était imprudemment prévalu de son soutien dans son allocution télévisée.

Quant à Valérie Pécresse, la

ministre de l'Enseignement supérieur, ses tentatives pour promettre une « charte » de bonne application du décret, puis une « médiation » ont fait long feu. De manière significative, dans les assemblées générales de grévistes, personne ne s'est donné la peine de faire allusion à ces manœuvres dérisoires, pas même pour les dénoncer, tandis que le principal syndicat enseignant décidait de boycotter l'entrevue proposée mercredi 11 par la ministre.

Bref, le gouvernement semble maintenant sans réponse, d'autant plus que dans plusieurs endroits, les étudiants, qui jusque-là étaient en examens, ont profité de la reprise des cours pour se réunir massivement et voter eux aussi la grève. Beaucoup d'entre eux comprennent que ces attaques font partie d'une offensive générale contre l'Éducation nationale en particulier et les services publics en général.

La confrontation continue donc, et elle ne paraît pas tourner à l'avantage du gouvernement.

Jean RAYNARD



La manifestation à Paris.

À Clermont-Ferrand

À Clermont-Ferrand, une grande partie des enseignants de l'université Blaise-Pascal sont en grève reconductible depuis mardi 4 février. Comme partout, les exigences sont en particulier : le retrait des nouveaux statuts des enseignants-chercheurs, le retrait de la « réforme » de recrutement des enseignants du secondaire, la fin des suppressions de postes et la titularisation des précaires. Des mesures qui aggraveraient encore l'injustice et les inégalités sociales entre les étudiants, rendant l'accès aux études plus difficile pour ceux de milieux populaires, favorisant quelques

grandes universités cotées au détriment du plus grand nombre, et qui nuiraient gravement à la fois à la recherche et à l'enseignement.

L'une des originalités du mouvement, et qui contribue à son aspect sympathique, est de réunir étudiants, enseignants-chercheurs et personnels non enseignant de l'université (les Biatoss : techniciens, ouvriers, employés en bibliothèques, secrétaires, appariteurs, etc.). Une grande partie de ce personnel touche des salaires extrêmement bas et surtout compte toujours plus de contrats précaires. Et de plus en plus, avec

les suppressions de postes, les universités sont poussées à externaliser des services entiers, comme le ménage ou la surveillance, avec les dégradations supplémentaires dans les conditions de travail et de salaires qu'on imagine.

Les manifestations, assemblées générales, rencontres avec la population sont autant d'occasions de discussions. Et ceux qui luttent actuellement sont toujours plus conscients qu'au-delà de l'université, le gouvernement cherche à casser toute l'Éducation et l'ensemble des services publics.

Correspondant L0.

À Lyon

Depuis lundi 2 février, les assemblées générales des universités de Lyon I (sciences) et Lyon II (lettres et sciences humaines), suivies de l'ENS (École normale supérieure), ont voté la grève à l'unanimité. Depuis, les assemblées générales du personnel et des étudiants se sont multipliées dans les laboratoires et les départements, rassemblant de plus en plus de monde afin d'informer et de propager la grève. Le 3 février les instances de Lyon I

votaient en congrès leur soutien aux grévistes et leur rejet des décrets d'application de la LRU (la loi de « réforme » de l'université). Les grévistes dénoncent aussi la précarité importante au sein de l'université et réclament la titularisation de tous les précaires sur des postes permanents.

Des points de rendez-vous quotidiens ont été fixés pour discuter de la grève et organiser des distributions de tracts et prises de parole en amphi, pour

appeler à la manifestation du jeudi 5 février. Après avoir manifesté en nombre le 29 janvier, enseignants, étudiants et chercheurs des universités et des IUFM (instituts de formation des maîtres) étaient 3 000 dans la rue le 5 février. La manifestation a été suivie d'assemblées générales inter-sites réunissant étudiants et personnels pour préparer la suite, en particulier la manifestation du 10 février.

Correspondant L0

• Fonction publique

Pas d'heures supplémentaires, des embauches !

Le gouvernement a présenté mercredi 4 février un projet de décret visant à supprimer tous les plafonds d'heures supplémentaires pour les 5,2 millions de travailleurs de la Fonction publique d'État, territoriale et hospitalière. Ceux-ci pourraient donc travailler jusqu'à 48 heures par semaine, limite imposée par une directive européenne sur le temps de travail.

On imagine ce que cela signifierait, à l'hôpital par exemple. Il n'est déjà pas rare que le personnel ne puisse quit-

ter son service du fait de l'absence de relève et doive enchaîner un second au nom des nécessités du service et notamment la continuité des soins. Demain, si ce projet passe, ce sera encore pire et les conditions de travail, déjà difficiles du fait du manque criant de personnel, vont encore s'aggraver. Alors qu'il faudrait embaucher, les directions joueront sur ces heures supplémentaires pour régler au coup par coup les problèmes les plus urgents. De même à l'Éduca-

tion nationale où, alors que le ministre Darcos supprime des milliers de postes, l'administration pourra demander aux enseignants de faire des heures supplémentaires pour remplacer des collègues dans des classes surchargées.

Pour justifier son décret, le ministère de la Fonction publique explique que ces heures supplémentaires permettront « d'accroître le pouvoir d'achat qui en est issu ». C'est nous refaire le coup du « travailler plus pour gagner plus » de

Sarkozy candidat à la présidentielle. Mais quand on sait qu'à l'hôpital, d'après le journal *Les Échos*, 1,2 million de jours et 7,6 millions d'heures supplémentaires sont en attente de paiement, le slogan devient plutôt « travailler plus pour gagner peut-être plus tard... ».

Pour justifier son décret, le ministère explique qu'il « permettra de répondre avec plus de souplesse à des besoins très ponctuels ». Mais les besoins dans la Fonction publique ne sont pas ponctuels, mais chroniques.

Parler de « souplesse » pour demander à travailler jusqu'à 48 heures alors qu'il y a des millions de chômeurs relève de la provocation !

Pour répondre aux besoins dans la Fonction publique, il faut revenir immédiatement sur les mesures de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, et embaucher les centaines de milliers de personnes qui manquent cruellement.

Cédric DUVAL

• Guadeloupe

Au 21^e jour de grève générale La mobilisation se renforce !

Le samedi 7 février se déroulait à la préfecture de Basse-Terre une nouvelle séance de négociation entre le LKP (Lyannaj kont pwofitasyon-alliance contre l'exploitation outrancière) et les patrons. Le point d'achoppement de ces négociations étant la revendication de 200 euros mensuels et net pour les salaires les plus bas.

Le LKP avait appelé à manifester massivement. Il fut encore une fois entendu car pas moins de 20 000 personnes se massèrent devant les grilles de la préfecture pour soutenir la délégation. Ils firent ensuite une marche de 8 kilomètres dans et autour de Basse-Terre (le chef lieu administratif de l'île). Les slogans les plus souvent repris étaient : « 200 euros par mois de suite, de suite, de suite » (traduit en français) et la chanson qui devient maintenant célèbre : « *la Gwadeloup cé tan nou, la gwadeloup a pa ta yo, yo pé ké fai sa yo vlé a dan pays en nou* » (la Guadeloupe, c'est la nôtre, la Guadeloupe ce n'est pas la leur, ils ne feront pas ce qu'ils voudront dans notre pays).

Encore une fois, ce sont les travailleurs des centrales syndicales UGTG, CGTG, CTU, FO SPEG qui ont constitué le gros des troupes. Mais les groupes et associations carnavalesques avec des milliers de jeunes s'étaient de nouveau ralliés à la manifestation avec leurs tambours et rythmaient les chants et les slogans.

Plusieurs centaines d'entre eux sont restés toute la nuit devant la préfecture pour soutenir la délégation. Régulièrement un membre de la délégation du LKP venait rendre compte à la foule du déroulement des négociations. Vers 5 heures du matin, alors que les patrons étaient déjà prêts à signer l'accord sur les 200 euros, ils demandèrent le contrôle du fonds local qui générerait cet argent. Cette déclaration fit exploser de colère le secrétaire général de la CGTG, Jean-Marie Nomertin. Une partie de la délégation ouvrière l'a soutenu. Les patrons se sont alors levés pour

quitter la salle et c'est le préfet qui dut courir après eux pour les supplier de revenir. Vers 7 heures du matin, les patrons demandèrent une suspension de séance jusqu'au lendemain dimanche 8 février à 17 heures.

Dimanche 8 février donc, la délégation du LKP se rendit comme prévu à 17 heures à la préfecture de Basse-Terre où devait se dérouler la nouvelle séance de négociation. Ce n'est que quelques minutes avant, que le préfet téléphona à Elie Domota, le secrétaire général de l'UGTG et l'un des principaux leaders du LKP, pour lui dire qu'il n'y avait pas de négociation car le ministre avait pris l'avion pour la France ! La délégation était déjà arrivée devant les grilles de la préfecture, fermée. Les forces de l'ordre étaient massives et, fait significatif, les gendarmes noirs et débonnaires qui étaient là la veille avaient été remplacés par des troupes spéciales composées uniquement de Blancs à la mine sévère.

Le rappel de Jégo

C'est tout cela que les travailleurs et la population ont ressenti comme une vexation. Il faut savoir que c'est la deuxième fois que l'attitude des représentants de l'État français choque les travailleurs et la population qui estiment essuyer un affront. La première fois, c'était lors du départ du préfet et de toute sa délégation en pleine séance de négociation lors des trois jours au World Trade Center de Pointe-à-Pitre. La deuxième fois, c'est ce départ de Jégo sans avertir personne. Et c'est la manière de faire, y compris à l'égard des parlementaires

antillais, jamais avertis de son départ qui a choqué et vexé, plus que son départ lui-même.

La délégation est restée près d'une heure devant les grilles. Les responsables étaient en conversation téléphonique avec le préfet. Elle exigea d'être reçue et d'avoir des explications. Finalement, elle ne fut même pas reçue par le préfet mais par un sous-fifre qui déclara que Yves Jégo était parti pour consultation à Paris et qu'il devait revenir très vite. Il déclara en outre que les négociations pourraient reprendre avec le préfet et les autres parties pendant l'absence de Jégo sur les autres points que les 200 euros. Or le préfet venait de déclarer à Elie Domota par téléphone qu'il n'était plus habilité à négocier quoi que ce soit. Ensuite, à la télévision, plusieurs heures après, on l'entendit pourtant déclarer qu'il était prêt à reprendre les négociations sur les autres points que les 200 euros.

La délégation sortit de la salle en chantant « *la Guadeloupe c'est à nous...* ». Puis, elle informa la foule présente devant la préfecture et annonça un meeting pour plus tard à Pointe-à-Pitre ainsi que deux grands rassemblements pour le lendemain : lundi 9 février à Pointe-à-Pitre devant la Mutualité et à Basse-Terre devant le Conseil général.

Les grévistes montrent leur force

Le soir même, deux mille personnes se retrouvaient à Pointe-à-Pitre devant la Mutualité. Il fut rappelé la grève générale illimitée jusqu'à satisfaction des revendications immédiates, les assemblées générales devant se tenir dans toutes les entreprises, et le maintien des piquets de grève en permanence. Il fut aussi demandé à tous les commerçants de fermer pour une ou plusieurs « journées île morte ». Les présidents des assemblées locales,

Conseil général et Conseil régional, avaient aussi appelé à fermer tous les établissements des collectivités et les mairies.

Lundi 9 février, des milliers de personnes se massèrent devant la Mutualité de Pointe-à-Pitre et une très grande manifestation se déroula dans la ville. Au moins 80 000 personnes envahirent les rues et la place de la Victoire avant de retourner à la Mutualité. À Basse-Terre 3 000 personnes défilèrent aussi dans les rues. À la manifestation, le député-maire des Abymes, Eric Jalon, plutôt bien vu des travailleurs et de la population pour ses prises de position en faveur du LKP, et la députée Jeanny Marc étaient présents.

Le soir le sénateur, président du Conseil général, Jacques Gillet (PS) a appelé, sur les ondes, la population à se mobiliser et à rester mobilisée. Il a appelé « *tous les Guadeloupéens à s'unir contre le mépris de l'État* ».

Mais malgré toute cette liesse et unanimité populaire, il faut savoir que sans les travailleurs en grève illimitée rien de cela n'aurait été possible. Ce sont eux qui sont le socle solide de la grève jusqu'à présent car ils bloquent toute l'économie de l'île. Lundi 9 février, tout était fermé. Rien ne fonctionnait. Partout on voyait en passant les piquets de grève devant les entreprises fermées !

Dans les jours précédents, les travailleurs en « grève marchante » sont allés à plusieurs reprises fermer les gros centres commerciaux Carrefour en appelant les non-grévistes à se joindre à eux. Ces Carrefour deviennent une cible, car aux Antilles ils appartiennent en grande partie au groupe Bernard Hayot, 119^e fortune de France, la plus grande puissance béké de la Guadeloupe, de la Martinique et des Caraïbes, fortune tirée directement de l'exploitation multiséculaire des esclaves par la

« dynastie » Hayot. C'est lui et ses compères, les autres gros békés Aubéry, Despointes, Lignières, Buttel, Loret, ainsi que les grosses sociétés qui peuvent surtout payer les 200 euros. Mais ils exercent une pression énorme sur le Medef et sa présidente Parisot, qui à leur tour l'exercent sur le gouvernement pour que ce dernier ne les contraigne pas à céder. Car ce sont eux qui font la loi et qui ont fait rappeler Jégo à Paris. Et ils sont bien compris, eux, les « grands Blancs » – comme on les appelle aux Antilles – qui, avec leur morgue, n'hésitent même pas à faire des déclarations racistes sur la préservation de la pureté de leur race, en pleine montée sociale !

Bien plus tard, après la réunion des délégués du collectif, plusieurs centaines de personnes discutaient ou dansaient et chantaient au son du gwo-ka, devant et dans les rues voisines du palais de la Mutualité.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

La Martinique

Le 5 février, après une longue campagne revendicative, l'intersyndicale de Martinique composée de l'UGTM, l'UNSA, la CSTM, la CFTC a organisé une grève le 5 février.

Ce jour-là, dès 8 heures, la cour de la Maison des syndicats était vite remplie et les manifestants se massaient sur le boulevard Général de Gaulle. L'ambiance était chaude. Les manifestants parlaient de leur mobilisation mais surtout de leurs revendications, des salaires, de la vie chère. Après les allocutions des responsables des organisations syndicales, les cortèges des organisations se formèrent, banderoles et drapeaux en grand nombre, et une manifestation impressionnante s'élança dans les rues de Fort-de-France. On pouvait compter 15 à 18 000 personnes qui pendant plus de trois heures lancèrent des slogans, reprenant des chants fustigeant la vie chère et criant leurs revendications.

À la fin de la manifestation, les responsables de l'intersyndicale avaient un rendez-vous à la préfecture. La délégation en ressortit vers 15 heures. Le préfet proposait à l'intersyndicale une première rencontre avec les patrons, la Région, le Département, les parlementaires, dès le vendredi 6 février à 10 heures





Manifestation en Martinique.

L'esclavage a été aboli, mais les esclavagistes sont toujours là

Propos tenus par Alain Huygues-Despointes (PDG du groupe du même nom auquel appartient Carrefour milénis) :

« Dans les familles métisses, les enfants sont de couleurs différentes, il n'y a pas d'harmonie ; moi je ne trouve pas ça bien.

Nous (Ndlr : les Békés) on a voulu préserver la race... les historiens ne parlent que des aspects négatifs de l'esclavage et c'est regrettable... »

Tout commentaire à ce genre de propos serait superflu.

Matinik rejoint la grève

Campagne de mobilisation sur une intersyndicale des organisations sée de la CGTM, CDMT, CGTM-FSM, appelaient à une journée de

du matin. C'est alors que l'intersyndicale se prononça effectivement pour la reconduite de la grève.

Avant cela et avant qu'une partie importante des militants ne quitte le cortège, la CGTM avait donné d'ores et déjà un rendez-vous le vendredi matin pour continuer la mobilisation. Rejointe par de nouveaux syndicats et des associations, l'intersyndicale décida de se constituer en Collectif du 5 février pour le pouvoir d'achat et contre la vie chère.

L'organisation de la journée du vendredi se fit de façon un peu dispersée. La CGTM avait entrepris d'aller sensibiliser les salariés de la zone commerciale de la Lézarde au Lamentin. Les autres syndicats (FO-CDMT-UGTM) avaient décidé des « opérations Molokoy » aux différentes entrées de Fort-de-France, et de converger vers le centre-ville puis la préfecture vers 10 heures après une nouvelle manifestation dans les rues.

Malgré une pluie battante, un groupe de 400 manifestants partit du Hall des sports au Lamen-

tin et sillonna à pied la zone commerciale se trouvant tour à tour à Mr. Bricolage, Intersport, Sofrima, Renault, la Librairie Antillaise, Chronopost et plusieurs agences moins importantes. Leur marche était accompagnée de la sono et des slogans très dynamiques comme : « L'huile-a : trop chère, la morue-a : trop chère, loyers-a trop chère, électricité trop chère... ». « Ki sa nou lé ? », « 300 euros net ». À chaque fois, ils se regroupaient devant le magasin et s'adressaient aux salariés pour leur demander de rejoindre le mouvement. Lorsque le patron avait baissé les rideaux et que les salariés se trouvaient enfermés à l'intérieur, ils insistaient pour que les clients et les salariés sortent effectivement. Ceux-ci passaient alors devant une haie d'honneur et la discussion reprenait pour les entraîner dans le mouvement.

À Chronopost, les salariés de l'entreprise ont interpellé les manifestants. Réclamant notamment une prime ultramarine mensuelle de 200 euros, ils voulaient un « coup de main » pour que leur patron les reçoive immédiatement dans le cadre de leurs négociations annuelles obligatoires. Une délégation des manifestants a donc interpellé le

patron qui est alors sorti en déclarant qu'il acceptait de recevoir les salariés et de commencer la négociation.

Dans l'après-midi, les manifestants sont retournés à la Maison des syndicats à Fort-de-France. Une partie d'entre eux, sono en tête et en continuant à lancer des slogans, a rejoint le groupe de manifestants de Fort-de-France qui s'étaient massés devant la préfecture pour appuyer la délégation du Collectif du 5 février dans la négociation, jusqu'à la suspension de la première journée de celle-ci, à 22 heures.

La grève continue de plus belle

Lundi 9 février, très tôt le matin, les grévistes avaient choisi de s'adresser aux salariés travaillant dans les zones commerciales situées aux alentours de Fort-de-France, zone des Mangles, zone de la Lézarde ou de Chateaubœuf. Les accès à ces zones ont été bloqués jusqu'à 9 heures du matin, avec le renfort des camionneurs, et des prises de parole ont eu lieu pour appeler les salariés à rejoindre le mouvement. Puis les grévistes se sont regroupés à la Maison des syndicats à Fort-de-France.

Le gros des grévistes de toutes

les organisations syndicales arrivait entre 9 heures et 10 heures, hommes, femmes et enfants, jeunes, se rassemblaient petit à petit. La discussion entre eux allait bon train. Tous étaient écœurés du départ de Jégo, le secrétaire d'État à l'Outremer, de la négociation qui se déroulait en Guadeloupe. Des tracts sur la situation étaient distribués par les organisations syndicales et politiques et commentés avec intérêt par les uns et les autres.

Vers 10 heures un cortège de jeunes élèves et étudiants rejoignait la manifestation. Ils s'étaient tout d'abord regroupés sur le Bord de Mer à Fort-de-France et avaient fait leur service d'ordre pour protéger leur manifestation.

Environ 20 000 personnes s'ébranlèrent à partir de 10 heures et manifestèrent sur le boulevard de Sainte-Thérèse. Ils rejoignirent le quartier populaire de Dillon à l'entrée de Fort-de-France en scandant avec force et enthousiasme leurs slogans et notamment « l'huile-a : bésé-y », « loyer-a : bésé-y », « impôt-a : bésé-y », « ka nou lé : 300 euros net », ou « Matinik' sé ta nou, Matinik sé pa ta-yo, on band' volé, on band'mentè, nou fouté yo dewo ».

En passant dans les quartiers

populaires de Sainte-Thérèse, Dillon ou Volga, des femmes ou des jeunes rejoignirent le mouvement. La manifestation était estimée à 35 000 personnes soit bien plus que celle du jeudi 5 février.

Retournés à Fort-de-France vers 14 h 30, une grosse partie des manifestants se regroupèrent devant la préfecture où avaient repris les négociations entre le Collectif du 5 février, le préfet, les patrons, la Région, le Département. Là, un podium avait été dressé et des artistes accompagnaient jusqu'à plus de minuit les manifestants rassemblés et la délégation du Collectif.

L'association des maires a annoncé que les mairies fermaient leurs services jusqu'à nouvel ordre en soutien aux revendications du Collectif. Chaque soir, les grévistes tiennent une assemblée générale à la Maison des syndicats pour définir la suite du mouvement.

Le mouvement continue de se renforcer pour arracher les revendications contre la vie chère et pour le pouvoir d'achat, les emplois et les augmentations de salaires.

Marianne TIBUS

• JPM et Potain – Moulins (Allier)

Ils font des profits et licencient

À Moulins, des plans de licenciements sont en cours dans les deux plus grandes entreprises de la ville : JPM et Potain.

Un plan de 180 suppressions d'emplois (sur 370) est engagé à l'usine de Moulins de JPM (serures), qui fait partie du groupe leader mondial des systèmes de fermetures et des équipements de portes, le fonds de pension suédois Assa Abloy.

En juillet 2008, celui-ci avait prévu un plan de mille suppressions d'emplois dans le monde, avec la fermeture de quinze unités de production, qui s'ajoutait à un plan précédent de 2 000 licenciements. Le 16 janvier dernier, 800 étaient ajoutés, la crise financière tombant à pic pour servir de mauvaise excuse.

En juillet 2008, l'usine de Moulins avait récupéré la production de l'usine Keso de Saint-Barthélémy-d'Anjou, rachetée et fermée par Assa Abloy avec 33 suppressions d'emplois. La production ayant augmenté, 65 intérimaires étaient embauchés, alors que dans le même temps 90 emplois étaient supprimés. Le regroupement de JPM et Keso entrainait dans le cadre d'une réorganisation générale de la production, où l'usine de Moulins se transformait en une simple usine de montage, sans aucune fabrication. Un nouveau direc-

teur arrivait pour la mettre en place et un nouveau plan de 90 licenciements était annoncé.

Le groupe Assa Abloy, qui a acquis 17 nouvelles compagnies en 2007, a eu, toujours en 2007, un taux de rentabilité de 18,4 %, les résultats du groupe étaient excellents et même historiques.

De son côté, l'usine Potain qui fabrique des grues appartient au groupe américain Manitowoc, leader mondial qui avait un résultat net de 448,4 millions de dollars en septembre 2008, en augmentation de 31 % par rapport à septembre 2007. À partir de début décembre, tous les intérimaires étaient licenciés, soit 228 pour tout le groupe, et il fallait prendre les congés et les RTT. Deux à trois semaines de chômage partiel à tour de rôle étaient annoncées du 6 janvier au 13 février 2009. Et le 15 janvier la direction de Manitowoc France décidait 358 licenciements, dont 104 à Moulins (sur 481), 132 à Charlieu dans la Loire (sur 403), 82 à La Clayette en Saône-et-Loire (sur 328) et 40 dans les services centraux, les services de pièces de rechange et les services après vente.



Le groupe Manitowoc regorge d'argent et les syndicalistes ont calculé qu'avec les bénéfices 2007 et 2008 de Manitowoc France tous les ouvriers pouvaient être mis en vacances pendant deux ans, tout en touchant leur paye !

Alors le 4 février, lors d'une manifestation à Ecully dans le Rhône, où se trouve le siège social de Manitowoc, quinze bus et plus de 600 ouvriers des différentes usines se sont retrouvés ensemble pour manifester leur colère. Et comme nous n'étions pas venus « pour manger une tranche de pâté et passer l'après-midi ensemble », le siège administratif a été bombardé d'œufs et de canettes, personne ne voulant bouger tant que le directeur général

n'était pas venu s'expliquer. Pas très à l'aise, il a fini par arriver, mais pour confirmer les licenciements et le chômage partiel jusqu'en 2010.

La situation est difficile pour les travailleurs mais, comme le

disait l'un d'eux : « Nos patrons sont trop gourmands. J'ai toujours fait grève pour défendre notre bifteck et nos conditions de vie. Je ne m'arrêterai pas aujourd'hui. »

Correspondant L0

• New Fabris – Châtellerauld (Vienne)

Magouilles patronales et licenciements

Vendredi 6 février les ouvriers de New Fabris, entreprise appartenant au groupe italien Zen, ont brûlé le drapeau de l'actionnaire, suite à l'annonce d'un plan licenciements de plus de 200 travailleurs sur un effectif de 372.

L'objectif affiché par les patrons serait de sauver Zen au travers d'une rationalisation de ses sites de production, et ainsi ils pourraient bénéficier du soutien du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (doté de 300 millions d'euros), auquel participent l'État ainsi que les constructeurs Renault et Peugeot.

Les effectifs de l'entreprise ont chuté progressivement suite à de précédentes restructurations. En octobre 2007, le groupe Zen avait été retenu par le tribunal de commerce de Nanterre pour la reprise de Fabris, en supprimant des emplois au passage et en s'engageant à maintenir les autres, tout cela avec le soutien des politiciens de droite comme de gauche, telle la présidente de région Ségolène Royal. On voit ce qu'il en est de la parole des patrons, un an après. Spécia-

lisée dans la mécanique de précision pour la sous-traitance automobile, l'usine employait alors 416 personnes.

Le groupe Zen possède également une fonderie, la SBFM, située à Caudan dans le Morbihan, où 237 licenciements sont programmés sur 550 emplois... et où les patrons annoncent le transfert d'une partie de l'usine vers le site de New Fabris. Les travailleurs ont fait éclater là-bas leur colère, se mettant en grève et occupant l'usine ; à Châtellerauld, les ouvriers manifestent dans la ville et mettent la pression sur les pouvoirs publics et le député-maire Nouveau Centre, Jean-Pierre Abelin. Ils doivent être reçus par Luc Châtel, secrétaire d'État à l'Industrie.

Ces licenciements s'ajoutent à d'autres qui viennent d'être annoncés, comme à Valéo où 163 travailleurs seront touchés,

et à l'usine de bois Isoroy dont le site va carrément fermer, entraînant la disparition de 87 emplois. Avec le chômage partiel qui touche de nombreux travailleurs et les centaines d'intérimaires qui sont sur le carreau depuis plusieurs mois, la situation est réellement catastrophique pour de nombreuses familles populaires.

Face à cela, le préfet et le maire de droite s'agitent pour mettre en place un contrat de transition professionnel (CTP) pour le bassin industriel. C'est aussi vain que le sont les pseudo-cellules de reclassement, avec à la clé un nouveau cadeau pour les patrons, tel le renoncement aux indemnités de licenciement pour les travailleurs qui signeraient un CTP, qui seraient ainsi retirés des statistiques du chômage.

Les magouilles des patrons arrosées d'argent public, les travailleurs en ont assez de devoir les payer comptant.

Correspondant L0

• Bréalu - Montluçon (Allier)

Le patron exige 110 licenciements, le tribunal de commerce s'incline

Le jour même où les médias faisaient leurs gros titres sur les 6,5 milliards accordés aux patrons de l'automobile, le journal local annonçait que le tribunal de Montluçon donnait l'autorisation au patron de cette fonderie d'aluminium, qui travaille pour l'automobile, de licencier 110 personnes sur les 290 que compte l'entreprise !

C'est un coup dur pour les travailleurs, qui ont déjà subi un plan de 118 licenciements il y a un peu plus d'un an. La fonderie avait été reprise suite à un dépôt de bilan par Bioméca dont le patron, lors d'une réunion avec son nouveau personnel, s'était vanté d'avoir fait sa fortune en rachetant des entreprises...

Cela fait plus de trois mois, depuis le 27 octobre, qu'une grande partie de l'usine est en chômage partiel. Et pour nombre de travailleurs c'est sans discontinuer, avec des salaires amputés d'au moins 300 euros, ce qui fait environ un tiers de la paie. Le chômage partiel est financé à 80 % par l'État, d'après le sous-préfet.

C'est par une interview dans la presse locale que les salariés, les syndicats, ainsi que les autorités locales ont appris que le patron demandait au tribunal de commerce l'autorisation de 110 licenciements. Peu habitué à être ainsi traité en petit personnel, le sous-préfet s'indignait le lendemain dans le même journal de ne pas avoir été prévenu, lui, le représentant de l'État qui a déboursé 200 000 euros pour payer le

chômage partiel, après avoir déjà déboursé 150 000 euros pour le reclassement des 118 licenciements précédents, et qui doit se préparer à d'autres aides.

À l'audience, qui s'est tenue une semaine plus tard, le vendredi 6 février, le patron s'est offusqué quand la présidente du tribunal de commerce a osé lui demander des comptes sur le bilan de l'entreprise. Il lui a rétorqué que son travail à elle était de dire oui ou non, point final. Tout aussi méprisant, si ce n'est davantage, avec le personnel, il est sorti excédé lorsque l'avocate du Comité d'établissement a pris la parole. La présidente a alors renvoyé l'affaire au lundi suivant, le 9 février. Mais si le vendredi elle déclarait la demande insuffisamment argumentée, le lundi, disant ne pas disposer « d'éléments suffisants pour apprécier le nombre de licenciements », elle « laissait au chef d'entreprise le soin d'en déterminer le nombre »... bref elle s'aplatissait sans piper mot.

Patron et valets de l'État sont tous d'accord pour faire payer la crise aux travailleurs.

Correspondant L0

• Chantiers navals STX Europe (ex-Chantiers de l'Atlantique) – Saint-Nazaire

En grève pour le paiement à 100 % des jours chômés

Début janvier, au motif d'un creux de charge consécutif notamment à l'annulation de la commande d'un paquebot, la direction des Chantiers de Saint-Nazaire a annoncé une première mise au chômage partiel de 800 travailleurs des ateliers de tôlerie pendant plusieurs semaines, avec fermeture totale des ateliers de la mi-mars à la fin avril. Dans un premier temps, elle a cru que ces mesures allaient passer sans trop de réactions, mais elle a dû déchanter.

Est-ce l'enthousiasme, suite à l'ampleur de la manifestation du 29 janvier, qui a créé une certaine ambiance ? En tout cas, de retour dans les ateliers, le moral des travailleurs avait subitement pris des couleurs et les discussions allaient bon train, chacun étant de plus en plus convaincu qu'il fallait refuser de se laisser amputer le salaire de 40 % ! Et tant qu'à faire, mieux valait réagir collectivement et

sans tarder, avant de se retrouver isolés avec la fermeture complète des ateliers.

L'idée que le patron a les moyens de payer à 100 % les jours chômés a ainsi fait son chemin, d'autant que, pour l'annulation de la commande du paquebot, la direction des Chantiers doit toucher de l'armateur des indemnités se montant au minimum à 100 millions d'euros. Une partie

infime (au plus 3 %) de cette somme pourrait suffire à maintenir les salaires. Alors, quand la direction se dit « loin d'être bénéficiaire » avec ces indemnités, tout le monde en rit, car les matériaux de ce paquebot sont transférés, en grande partie, sur celui qui suit.

Depuis le 3 février, avec le soutien de la CGT, la grève est largement suivie dans les trois ateliers concernés et s'est étendue à certains autres secteurs. Des barrages filtrants sont organisés à différentes portes du chantier, avec distribution de tracts, non seulement par les militants, mais par les grévistes eux-mêmes. Dès l'embauche du matin, des dizaines de grévistes, rejoints progressivement par



quelques centaines d'autres, sont là pour s'adresser aux milliers de salariés travaillant sur le site, recevant un accueil très chaleureux.

Tout le monde se sent concerné à courte ou moyenne échéance par le chômage partiel, les licenciements et les dépôts de bilan. C'est pourquoi le sentiment est partagé que tous les travailleurs sont dans la même galère, que les patrons petits ou gros ont fait de l'argent tant et plus toutes ces dernières

années, au détriment des conditions de travail et des salaires. Donc, ils peuvent payer !

Beaucoup de travailleurs tiennent à montrer leur solidarité, un certain nombre en débrayant pour venir aux prises de parole organisées par la CGT. Les grévistes, qui pour un certain nombre participent à leur première grève, ont le moral et tiennent bon, malgré les pressions de la direction.

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Gandrange (Moselle)

Sarkozy super-menteur

Lors de son show télévisé du jeudi 5 février, Sarkozy a affirmé la main sur le cœur à propos de l'aciérie de Gandrange : « Quand on dit que je n'ai pas tenu promesse, c'est faux ! C'est un mensonge ! » Non seulement il n'a pas tenu promesse, mais il a rajouté d'autres mensonges. Et plusieurs mensonges ne font pas une vérité.

De quoi les travailleurs de Gandrange se plaindraient-ils puisque, selon Sarkozy, on n'y ferme « qu'un four » ? En guise de four, c'est non seulement toute l'aciérie – dans laquelle il y a bien d'autres installations – mais aussi un laminoir.

Autre mensonge de Sarkozy, la promesse d'installer à Gandrange une usine pour piéger le CO² sortant des hauts fourneaux. La chose est un peu difficile puisque les hauts fourneaux de Gandrange ont été fermés... il y a quatorze ans ! Si « l'usine » en question voit le jour, ce sera à Florange, dans la vallée de la Fensch, à une vingtaine de kilomètres. Mais Sarkozy n'est pas à une approximation près.

Il y a tout juste un an, il était venu se faire filmer au milieu des sidérurgistes de l'usine dont ArcelorMittal voulait se débarrasser. Une mise en scène soigneusement organisée dans laquelle Sarkozy avait bien promis le maintien de l'usine ou, au moins, le maintien des emplois

sur le site, tout comme de revenir sur place pour présenter aux travailleurs ses projets. Rien de tout cela n'est arrivé.

Par contre, la promesse d'ArcelorMittal de supprimer des emplois a bien été tenue. 575 emplois sont en cours de liquidation, en fait le double si l'on compte tous les travailleurs qui sont licenciés discrètement dans la sous-traitance, sans parler des dizaines d'intérimaires qui ont été renvoyés à l'ANPE.

En ce qui concerne les reclassements promis par ArcelorMittal, pour l'instant, sur les 290 travailleurs de l'aciérie non concernés par des mesures d'âge, 103 n'ont toujours pas de proposition... à six semaines de la fermeture de l'aciérie ! Pour le reste, 107 sont en cours de mutation au laminoir qui devrait subsister – pour combien de temps ? Quarante-trois travailleurs seulement ont été mutés de façon ferme et définitive dans d'autres usines, une cinquantaine sont en cours de reclassement.

Il faut dire que les usines du groupe sont au point mort du fait de la baisse des commandes mais surtout du fait d'un choix délibéré d'Arcelor d'organiser la pénurie pour maintenir le prix de vente de l'acier. Ainsi à Florange tout proche, un haut fourneau ne devrait pas être rallumé avant la fin de l'année, et les autres installations sont au chômage partiel.

Quant aux engagements d'implantation de nouvelles activités – comme une centrale électrique à gaz par Poweo – ils se sont envolés.

La fermeture de l'aciérie est une catastrophe pour les travailleurs de la région ainsi que pour la commune de Gandrange qui va perdre ainsi les trois quarts de ses recettes fiscales.

Aujourd'hui, certains regrettent d'avoir accueilli Sarkozy, sans autre protestation qu'un rassemblement organisé par la CGT aux portes de l'usine. Les caméras de la télévision avaient d'ailleurs soigneusement évité ce rassemblement, préférant passer en boucle les images de Sarkozy au milieu des sidérurgistes.

Correspondant LO

La crise, prétexte à faire payer les travailleurs

En 2007, ArcelorMittal annonçait huit milliards de bénéfices, ce sera encore mieux en 2008 puisque le bénéfice prévu est de 11 milliards d'euros. C'est dire que, malgré la crise, les bénéfices accumulés sont énormes.

Certes, la production d'acier baisse du fait de la crise. L'an dernier, la production d'acier en France a diminué de

7 %, à 18 millions de tonnes. La baisse a été brutale en fin d'année 2008, moins 50 % en décembre.

Cette baisse est due pour l'essentiel au choix délibéré du groupe ArcelorMittal – qui produit les trois quarts de l'acier en France – de faire remonter les cours en organisant une véritable pénurie sur les marchés. La crise aiguise la

lutte entre les grands groupes, chacun défendant ses propres bénéfices au détriment des autres. Les patrons d'ArcelorMittal espèrent ainsi faire remonter les prix de vente de l'acier, mais c'est aux travailleurs qu'ils le font payer par le chômage partiel et le renvoi des intérimaires.

Etienne HOURDIN

**GANDRANGE: SARKOZY
AFFIRME N'AVOIR RIEN
PROMIS**



• La Redoute

Rassemblement des employés à Paris Pinault doit payer !

Lundi 9 février, les salariés des magasins « Redoute catalogue », dispersés dans toute la France, s'étaient donné rendez-vous devant le siège à Paris de PPR, le groupe Pinault qui possède et pressure, entre autres, La Redoute. Tous ces salariés (430), des femmes pour la plupart, doivent être licenciés puisque le plan social actuellement en cours prévoit de se débarrasser de tous ces magasins que la direction trouve insuffisamment rentables. Un bus de salariés de Roubaix, où 250 emplois doivent aussi être supprimés (licenciements ou externalisation), était venu les rejoindre.

C'est donc près de 250 employés qui se sont retrouvés vers midi devant le siège de Pinault, leur riche patron. Le rassemblement, dynamique malgré la pluie incessante, a accueilli chaleu-

reusement notre camarade Arlette Laguiller venue lui apporter son soutien.

Beaucoup de blouses étaient décorées par des slogans détournés du célèbre catalogue. Par exemple : « Vous n'avez pas fini de jouer avec La Redoute » était transformé en « La Redoute n'a pas fini de jouer avec ses salariés », ou encore « La Redoute solde ses salariés ». À noter que les employés des magasins ont recueilli 40 000 signatures de soutien des clients des « Redoute Catalogue ».

Mais justement les salariés ne veulent pas être soldés. Au-delà de toutes les revendications, comme le droit à une formation dont le coût ne soit pas limité ou le droit à au moins douze mois de congé reclassement payés par le patron en cas de licenciement, ce qui domi-

nait était la volonté de ne pas se faire jeter dehors avec rien si l'on n'arrive pas à empêcher les licenciements ou les externalisations. Tout le monde a chiffré à 50 000 euros la somme supplémentaire à exiger du patron en plus des indemnités légales, y compris pour les CDD. « Pinault voyou, gouvernement ripoux » était un des slogans le plus entendu.

Un DRH a finalement décidé de recevoir une délégation, composée de délégués et d'employés des magasins. Il n'est rien sorti de concret de cette réunion mais tout le monde était content d'avoir montré que les employés de La Redoute n'étaient pas décidés à se laisser plumer par une des plus grandes fortunes du pays. Le principe d'un autre rassemblement a été voté.

Correspondant LO

En janvier des milliers de locataires privés d'APL

En Seine-Saint-Denis, mais aussi dans d'autres départements, à l'arrivée de l'avis d'échéance du loyer de janvier, de très nombreux locataires ont eu un coup au cœur : la somme à payer avait augmenté de plusieurs centaines d'euros selon le cas.

L'affluence aux guichets de la CAF le lendemain et les jours suivants était record, les familles les plus nombreuses, celles qui avaient les revenus les plus bas, étant touchées de plein fouet ! Ceux dont le loyer est prélevé automatiquement se retrouvaient avec un trou sur leur compte.

Selon *Le Parisien* du 4 février, 45 000 foyers seraient touchés dans le pays. Il s'agirait d'une mauvaise application du nouveau mode d'attribution de l'APL, l'aide

personnalisée au logement, qui est versée au bailleur.

Celui-ci a changé plusieurs fois ces dernières années, ainsi que les papiers à fournir. Pour la première fois cette année, seule la déclaration d'impôts est prise en compte. Or le Trésor Public est en pleine restructuration, avec pertes d'emplois à l'appui. Et voilà le résultat : des milliers de familles sont privées de ce qui leur permet d'assurer le quotidien. Le personnel de la CAF, déjà surchargé, aura bien du mal à rattraper les dégâts !

Les suppressions de personnel dans les services publics ont des conséquences dramatiques pour toute la population.

Correspondant LO



• Biscuits LU - Château-Thierry (Aisne)

Un coup de semonce

L'usine LU de Château-Thierry appartient maintenant au groupe américain Kraft Foods, mais tout continue comme auparavant du temps de Danone.

Les cadences de travail dans toute l'usine, mais surtout au conditionnement, dont le personnel est exclusivement féminin, sont éprouvantes.

Toutes nos demandes pour les améliorer sont systématiquement rejetées et la direction n'a qu'une seule et unique préoccupation : la rentabilité maximum sur chaque poste de travail.

À la campagne de production pour Noël 2008, elle avait accordé cinq minutes de pause supplémentaires et nous pouvions souffler un quart d'heure sur chaque équipe. Mais dès que début novembre les stocks ont

été constitués pour les fêtes de fin d'année, elle s'est empressée de les retirer. À chaque occasion, nous lui avons rappelé que ces cinq minutes sont importantes pour réellement profiter de cette coupure. Les salles de repos sont éloignées et, sans ces cinq minutes, il n'est pas possible de prendre un véritable temps d'arrêt. Les délégués du personnel ont relayé cette demande au cours des réunions avec la direction.

À la rentrée des congés de fin d'année, la direction a continué à faire la sourde oreille.

De plus elle affichait un réel mépris envers les femmes, instituant fin 2008 une différence dans le montant de la prime de panier : 3,60 euros pour celles-ci et 5,08 euros pour les hommes.

Finalement, à une trentaine nous avons décidé de prendre

d'autorité, à l'équipe du matin, les cinq minutes de pause supplémentaires, avertissant nos camarades de l'après-midi de faire de même.

La direction saisie d'une peur bleue, s'est alors répandue dans les ateliers de conditionnement, essayant d'expliquer qu'il n'est pas pensable d'agir ainsi sans en avoir discuté dans les réunions prévues à cet effet, puis cherchant à nous intimider en brandissant d'éventuelles sanctions ! Et de convoquer les délégués du personnel... qui nous ont soutenues !

Ce coup-là, la direction a vraiment compris que nous tenons à ces cinq minutes... et nous, nous sommes convaincues que nous n'aurons que ce que nous lui imposerons.

Correspondant LO

• Imprimerie Offset Numérique - Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

56 licenciements

Le groupe d'imprimerie Morault implanté en Normandie, en Picardie et en Champagne-Ardenne, possède douze sites où travaillent 550 salariés.

Le 23 janvier, les 56 salariés d'une imprimerie de ce groupe, l'Imprimerie Offset Numérique de Saint-Étienne-du-Rouvray en Seine-Maritime, ont été invités par huisier à attendre chez eux leur lettre de licenciement.

Déclarée en cessation de paiement le 28 août 2008, l'entreprise, spécialisée dans l'impression de livrets, de pochettes de CD, de DVD et de jeux vidéo, se prétend victime du piratage sur Internet. Son chiffre d'affaires aurait baissé de 20 % en 2007.

Or des travaux, comme ceux commandés par la Matmut, dont le siège est tout proche, ont été confiés à d'autres filiales du groupe. Et le rapport d'expertise soulevait la question : « Perd-on de l'argent sur les produits propres de l'imprimerie ou sur les commandes apportées par le groupe ? » Et l'expert concluait que si l'entreprise « était gérée autrement, elle pourrait continuer sans licenciement ».

C'est pourtant la fermeture totale qui a été décidée par la direction, mettant à la rue 56 salariés dans une région déjà frappée par la récession dans l'automobile, et où les imprimeries aux alentours réduisent leurs effectifs depuis des années. Pour maintenir voire augmenter ses profits, le groupe se débarrasse de 10 % de l'effectif.

Pourtant Yves-Marie Morault est propriétaire d'une collection de voitures anciennes, dont une Bentley avec laquelle il a fait en juin 2006 le Rallye Transbaltica. Il possède en outre un voilier de 12 mètres « Jauge Internationale » sur lequel il a concouru en juin 2007 à la Semaine de Porquerolles. Et un château à Saint-Saëns, en Normandie, où se situe également son élevage de vaches « blondes d'Aquitaine » qui remportent des prix dans les concours agricoles.

Alors pour maintenir les emplois et préserver le niveau de vie des salariés, qu'il prenne sur les richesses que sa famille a accumulées grâce à leur travail.

Correspondant LO

• Hôpital Edouard-Herriot – Lyon

Urgences médicales et psychiatriques : la lutte a payé

Après huit semaines de grève pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et obtenir des effectifs, le personnel des urgences de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon a suspendu la grève le 3 février, après avoir vu aboutir une partie des revendications permettant une amélioration de la prise en charge des patients.

Les grévistes ont obtenu des effectifs supplémentaires : pour l'accueil des patients, un aide-soignant est embauché, et deux brancardiers assureront le transport des malades vers les services d'exams. Cela permettra aux aides-soignants d'améliorer le travail de nursing, alors qu'ils étaient continuellement occupés à faire des transports, laissant l'infirmière seule à devoir choisir entre confort ou sécurité du malade.

Un poste d'infirmière et

deux postes et demi d'aides-soignants permettront de soulager les équipes de tous les services de l'urgence. Et les congés maternité devraient être tous remplacés, alors que sur l'ensemble de l'hôpital, de l'aveu même de la direction, elle ne remplace actuellement qu'une maternité sur quatre. Le poste de préparateur en pharmacie, qui avait disparu, sera pourvu en mai. Et sans oublier la promesse de changer ou réparer le matériel médical défectueux ou vétuste !

Cependant, le personnel regrette qu'une partie des postes obtenus le soient par redéploiement et par requalification des lits. Deux postes d'aides-soignants ont été pris sur le pool remplaçants de l'hôpital et, d'autre part, des postes ont été obtenus par la transformation de cinq lits de réanimation en lits de soins continus, qui nécessitent moins de personnel. Les



Manifestation du 29 janvier.

agents ont dénoncé cette situation lors d'une rencontre avec le directeur général et le maire de Lyon. En effet, dans la semaine, ils avaient été obligés de refuser des urgences faute de lits de réanimation disponibles sur Lyon.

Grâce à la grève, les urgences médicales de l'hôpital seront les

seules à ne pas subir le plan de réduction de personnel, correspondant à 2 % de la masse salariale, imposé par le ministre de la Santé, pour réduire le déficit des Hospices Civils de Lyon. Mais la grève a aussi amené une prise de conscience de la politique du gouvernement.

C'est pourquoi les agents étaient encore en grève le 29 janvier, et certains dans le cortège Santé pour réclamer « de l'argent pour la santé, pas pour les banquiers ».

Correspondant LO

• Saint-Jean Industries – Vénissieux (Rhône)

Quatre semaines de grève pour l'emploi

Les travailleurs de cette fonderie aluminium, qui fabrique entre autres des pièces pour le poids lourd et la haute tension, ont repris le travail le 30 janvier, après quatre semaines de grève complète. Ils sont toujours menacés de fermeture et 108 emplois sont en jeu.

Après que Renault Trucks a décidé de rompre ses commandes de pièces, le patron du groupe Saint-Jean Industries a déposé le bilan, et l'entreprise de Vénissieux a été mise en redressement judiciaire pour une période de six mois par le tribunal de commerce de Villefranche-sur-Saône. Mais l'administrateur judiciaire a très vite décidé de liquider l'entreprise. Il a essayé de faire passer les ouvriers et employés pour des égoïstes, qui ne pensaient qu'à leur prime de licenciement, alors qu'ils subissaient de plein fouet la politique de leur patron et de ses gros clients. Et dans cette affaire ils étaient bien les seuls à se préoccuper de sauver leurs emplois. Renault Trucks de son côté a tenté de les culpabiliser, en faisant croire qu'ils étaient responsables du chômage partiel des travailleurs du poids lourd.

Les grévistes ont aussi fait l'expérience des lois taillées sur mesure pour les patrons et qui ne les considèrent jamais comme des voyous, quels que soient leurs méfaits.

L'audience du tribunal qui devait prononcer cette liqui-

dation avait lieu le 29 janvier, et les juges ont finalement accordé un sursis d'une semaine, en demandant aux grévistes de libérer les pièces en stock pour « faire rentrer de l'argent ».

Après quatre semaines, la continuation de la grève apparaissait très difficile pour une partie des grévistes, qui n'ont pas eu de salaire en janvier. L'administrateur et l'ancien patron avaient même arrêté la participation de l'entreprise à la mutuelle, ce qui obligeait tous les travailleurs à payer plus cher pour assurer leur complémentaire santé. Le piquet de grève a donc été levé et les travailleurs entretiennent l'usine et les installations.

Durant cette lutte, les grévistes ont eu beaucoup de visites et d'encouragements de la part de travailleurs et de militants syndicaux des entreprises avoisinantes. Les licenciements et le chômage touchent de plus en plus de monde, et les discussions portaient souvent sur la lutte nécessaire et vitale, tous ensemble, contre la politique du gouvernement.

Notre camarade Nathalie Arthaud leur a rendu visite plusieurs fois pour les soutenir, et sa visite a été appréciée des grévistes. Ils ont eu aussi le soutien du maire communiste de Vénissieux, André Gerin, et la municipalité a apporté une aide matérielle.

Le maire avait demandé une table ronde avec le préfet, l'administrateur et les principaux clients de Saint-Jean Industries, pour trouver une solution de reprise et maintenir l'activité. Celle-ci s'est tenue le vendredi 6 février, mais Renault Trucks, Areva et les autres clients se sont montrés plus préoccupés de leurs pièces, et du prix auquel ils peuvent les avoir, que du sort des travailleurs de cette usine. Ils ont tous décidé de s'approvisionner ailleurs.

On s'achemine donc probablement vers une liquidation judiciaire et des licenciements, mais les travailleurs n'en sont pas moins fiers d'avoir lutté jusqu'au bout contre le patronat et contre des pouvoirs publics complices.

Correspondant LO



• Chu de Grenoble

La coupe est pleine

Depuis le 15 janvier, une dizaine de services de l'hôpital Michallon de Grenoble sont en grève. Les raisons : le manque criant de personnel, une situation alarmante qui ne peut plus durer. Les conditions de travail sont insupportables et la sécurité des malades est compromise.

Plusieurs fois par semaine, il nous arrive de sortir à 16 ou 17 heures, quand on finit théoriquement à 14 h 30, ou à 23 ou 24 heures au lieu de 21 h 30. Bien sûr, il est impossible de récupérer ces heures supplémentaires. Il n'est pas rare non plus d'être rappelé quand on est en congé.

Mais ce qui heurte surtout le personnel, c'est que les conditions de soins laissent à désirer. Ainsi, bien souvent, un service, même saturé, se voit imposer des lits supplémentaires qu'on laisse dans les couloirs. C'est devenu une telle habitude qu'on y a installé des prises à oxygène. Et c'est dans les couloirs que se font les soins, les toilettes de ces patients. Quelle

indignité !

À cause du manque de personnel, les patients en fin de vie, de plus en plus nombreux, ne font pas l'objet de tous les soins que l'on pourrait leur prodiguer. Et c'est révoltant.

Le personnel est tellement débordé qu'il ne peut assurer que les soins techniques, n'a plus le temps de parler, de reconforter, plus le temps même de poser, au moment voulu, un patch anesthésiant avant un examen des gaz du sang.

La direction reste sourde. Elle a proposé d'affecter en Pneumologie, jusqu'en mars, du personnel du service de suppléance paramédical, au détriment des autres services.

Mais elle se refuse à créer des postes supplémentaires. Elle voudrait gérer l'hôpital comme elle gérerait n'importe quelle entreprise. Nous ne l'accepterons pas !

Le mouvement ne fait que commencer et le personnel saura trouver les moyens de se faire entendre.

Correspondant LO

• Eric Besson aux immigrés clandestins

Pour être régularisé, participez à la chasse aux sans-papiers

Le nouveau ministre de l'Immigration, Eric Besson, a signé, jeudi 5 février, une circulaire qui promet des titres de séjour aux sans-papiers acceptant de coopérer avec la police. Il a tenté de justifier cette mesure en déclarant qu'ainsi des immigrés clandestins victimes d'exploitation sexuelle ou de conditions de travail indignes pourraient, en collaborant avec la police, aider à dénoncer les exploiteurs et à démanteler des mafias qui prospèrent à leurs dépens.

Si la police estime la dénonciation satisfaisante, les sans-papiers auront trente jours pour déposer des plaintes et ils obtiendront en retour une carte de séjour provisoire... le temps de porter plainte et de témoigner.

Si les plaintes des clandestins aboutissent à des condamnations et des expulsions, Besson envisage même, dans sa grande bonté, la possibilité de leur octroyer des cartes de résidents de dix ans. Cartes refusées à des milliers de sans-papiers vivant et travaillant en France depuis des années.

Les réfugiés qui viennent ou transitent par la France fuient la misère et les guerres. Ils sont effectivement souvent les victimes de réseaux criminels qui les rackettent et parfois les assassinent. Mais dans la réalité, les réfugiés n'ont affaire qu'à des comparses. Même s'ils le voulaient, ils sont incapables de dénoncer les vrais organisateurs et bénéficiaires de ces trafics humains.

S'ils collaborent avec la police, en plus des repréailles qu'ils risquent ainsi que leurs familles restées au pays, ils

tomberont complètement sous la coupe policière pour permettre l'arrestation, peut-être de quelques mafieux ou patrons esclavagistes, mais essentiellement d'autres clandestins, aidant ainsi aux 26 000 expulsions programmées par le gouvernement.

Besson, nouveau promu aux basses œuvres de l'État, ne trouvera certainement pas beaucoup de volontaires pour ses combines. Car les sans-papiers démontrent dans les grèves pour leur régularisation que la solidarité et la dignité ne sont pas de vains mots pour eux. C'est par les luttes qu'ils obtiennent et obtiendront leur régularisation, à l'image par exemple des 400 qui, depuis le week-end du 7 février, occupent la maison de quartier Gérard-Philippe aux Mureaux, dans les Yvelines.

Louis BASTILLE

• Plus-Net Cleanhouse – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Quatrième mois de lutte des sans-papiers

À Montreuil, en Seine-Saint-Denis, le combat des sans-papiers continue. Après les travailleurs de l'entreprise de démolition Griallet qui ont fait grève de mai à décembre 2008 pour obtenir des papiers, ce sont 24 travailleurs de Plus-Net Cleanhouse qui se battent depuis le 21 octobre.

Cette entreprise de nettoyage, d'une bonne centaine de personnes, a pour donneur d'ordre Bouygues. Depuis près d'un an, ces travailleurs demandent la régularisation de leur situation. Ne l'obtenant pas, ils se sont mis en grève et ont occupé les locaux administratifs de l'entreprise à Montreuil. Le propriétaire de l'immeuble leur a coupé l'eau au bout de quinze jours. La Mairie leur a alors fourni des toilettes et de l'eau, ainsi que plusieurs matelas et couvertures. Le compteur électrique se trouvant dans les locaux occu-

pés, il n'a pu être débranché par le patron ou le propriétaire.

Bien que la grève n'ait commencé que le 21 octobre, leur patron n'a pas payé les vingt premiers jours du mois. Ce qui fait que depuis fin septembre, les travailleurs ne touchent aucun salaire.

Sachant leur situation précaire, le patron les faisait travailler plus de 200 heures par mois pour moins de 1 200 euros net. Il leur doit donc de nombreuses heures supplémentaires. Les conditions de travail étaient également loin de respecter les normes de sécurité. Par exemple, pour nettoyer des gros chantiers de Bouygues à la fin d'une construction, avoir des gants et des masques contre la poussière était difficile à obtenir. Ce patron, avec la complicité de Bouygues, continue en toute impunité à profiter de la situation en embauchant de nouveaux précaires pour faire face aux commandes de travaux.

Début janvier, la Direction départementale du travail a fini par convoquer ce patron. Celui-ci, se disant malade, ne s'est pas rendu à la convocation. Du coup, il n'a toujours pas rempli les formulaires « Cerfa » qui font office de promesse d'embauche et il se refuse à acquitter la redevance de 893 euros à l'Agence Nationale d'Accueil des Etrangers (ANAEM) qui permettrait qu'un pas décisif et indispensable soit franchi vers la régularisation.

Les 24 grévistes de Plus-Net gardent le moral et comptent bien gagner. Comme pour les travailleurs de Griallet, l'union locale CGT ne relâche pas la pression. La solidarité de la population et des différents partis et associations de gauche est aussi bien réelle. Elle s'est manifestée mardi 3 février, quand plus de 200 personnes ont participé à une soirée de soutien aux grévistes.

Correspondant LO

• SBFM – Lorient

Après une semaine de grève

Les travailleurs obligent l'actionnaire à revoir sa copie

La Société Bretonne de Fonderie et Mécanique, entreprise de 550 salariés à Caudan près de Lorient, a été mise en redressement judiciaire en décembre. Lundi 9 février, l'actionnaire principal, Garro, devait présenter au comité d'entreprise un « plan social » prévoyant de licencier 237 travailleurs. Mais la réunion n'a pu se tenir. Les travailleurs de la fonderie l'attendaient de pied ferme et l'actionnaire a préféré faire demi-tour. Des représentants de la direction ont été chahutés par plusieurs centaines de manifestants de la SBFM, et par des militants d'autres entreprises venus apporter leur soutien.

Voilà une semaine, depuis l'annonce du projet de licenciement, que les fondeurs étaient en grève. Ils se retrouvaient tous les jours en assemblée générale pour décider des actions pour populariser leur mouvement ou interpellier le préfet. Finalement, l'administrateur judiciaire a

fait savoir qu'il ne voulait pas du plan de redressement de l'actionnaire. À cette annonce, même si l'avenir n'est toujours pas assuré, les travailleurs ont bien sûr été soulagés.

Cette fonderie qui appartenait à Renault a été vendue, et depuis, le nombre de salariés n'a cessé de diminuer.

Aujourd'hui, les travailleurs disent : « *Aucun licenciement ! Fondeurs, oui, chômeurs, non !* ». Ils ont au moins obtenu un sursis. Ils veulent réintégrer le groupe Renault, qui a bénéficié de leur travail et peut largement, avec les bénéfices accumulés sur leur dos ces dernières années, maintenir l'activité de l'entreprise avec tout le monde.

Le travail a repris, mais de nouvelles manifestations pourraient bien être nécessaires, comme en décembre ou en janvier où plusieurs milliers de personnes avaient montré leur solidarité.

Correspondant LO



• McNeil – Orléans

En lutte contre les licenciements et pour le maintien des salaires

L'entreprise pharmaceutique J&J, qui a racheté en 2007 son site d'Orléans au groupe Pfizer, annonce qu'elle revend le site désormais nommé McNeil Orléans, à Famar.

Les 170 licenciements annoncés malgré les bénéfices du groupe ne passent pas. Aussi le mardi 20 janvier nous étions quasiment tous en grève et près de 250 à être présents devant l'usine pour accueillir le patron.

La colère avait grandi à l'annonce que la direction, dans le cadre de la vente, voulait nous racheter pour 10 000 euros la

prime annuelle de vacances, qui s'élève à 1 600 euros.

Face au succès de la journée, la direction a revu à la hausse le rachat de la prime de vacances de 10 000 à 18 350 euros. Cela n'a pas calmé notre méfiance et notre colère. Jeudi 5 février, alors que se tenaient de nouvelles négociations, l'équipe d'après-midi dans les ateliers a débrayé, pour rappeler à la direction qu'on est encore loin du compte et qu'on souhaite une garantie sur nos salaires, nos conditions de travail et nos emplois.

Correspondant LO

En février 1979, la révolution iranienne mettait fin à la monarchie

Au début de l'année 1979, une immense vague populaire allait renverser le régime honni du dernier monarque d'Iran, le chah Reza Pahlavi. C'est ce mouvement, pris en mains par les religieux chiïtes, qui allait porter au pouvoir l'ayatollah Khomeiny, de retour d'exil le 1^{er} février. Les 9, 10 et 11 février 1979, une insurrection souleva la population de Téhéran, point d'orgue d'une longue série de manifestations massives qui ébranlaient le trône depuis plus d'un an.

Le régime du chah

Installé au pouvoir en 1941 avec l'aval des autorités britanniques et américaines, et un moment éloigné par le Premier ministre Mossadegh, le chah était revenu en 1953 grâce à un coup d'État soutenu par la CIA. Depuis, il exerçait sur les 34 millions d'habitants – en 1978 – une dictature féroce, appuyée sur l'armée et la Savak, la police politique aux chambres de torture tristement célèbres. Le régime du chah narguait la misère populaire par son opulence et la morgue d'une mince couche de privilégiés et de parvenus. Dans leur affectation de modernisme à l'occidentale, le chah et sa cour choquaient les masses misérables, paysans pauvres contraints à l'exode vers les bidonvilles urbains ou travailleurs sans qualification et souvent sans emploi. La richesse pétrolière, captée par les trusts internationaux et les diverses couches de parasites, alimentait une intense spéculation, tandis que les travailleurs, du pétrole comme des autres secteurs industriels, devaient affronter chômage, bas salaires et hausse des prix.

Relégués au second plan par le régime, les religieux chiïtes, eux, étaient en position d'opposants, ce qui leur donnait la possibilité d'imposer aux masses la direction politique des mollahs qui, dans les mosquées ou en exil, attendaient leur heure.

Les manifestations contre le chah, sa politique et l'impérialisme américain qui, aux yeux de tous, tirait les ficelles, se succédèrent dès le début de l'année 1978. Elles furent toutes violemment réprimées par l'armée, parfois avec chars et hélicoptères. La Savak terminait le travail par ses arrestations, ses emprisonnements, ses tortures. Grèves et manifestations s'amplifiant, malgré le nombre de morts et de blessés, le chah, en août 1978, promit des « élections libres »... pour juin 1979. Il changea même, début septembre 1978, de Premier ministre. Mais les revendications populaires, essentiellement politiques, comme la liberté d'expression, la libéra-

tion des dizaines de milliers de prisonniers politiques, la dissolution de la Savak et surtout le départ du chah, se heurtaient à la même fin de non-recevoir.

Khomeiny à la tête de l'opposition

Malgré l'interdiction, la population continuait les mani-



Septembre 1978 : l'armée iranienne se fraye un chemin dans une manifestation contre le chah à Téhéran.

festations. Première victoire politique, dix-sept partis sortirent alors de la clandestinité. Le 7 septembre, une grève générale mit en avant les mêmes revendications, auxquelles s'ajoutait désormais le retour de l'ayatollah Khomeiny, arrêté puis exilé depuis quinze ans et, en dépit ou grâce à sa qualité de dignitaire religieux chiïte, celui-ci faisait figure de premier opposant au chah.

Dans une déclaration, Khomeiny n'omit pas de « *tendre la main aux forces armées iraniennes* ». Le chah néanmoins déploya partout celles-ci, qui firent des milliers de morts. Malgré quelques concessions aux ouvriers grévistes, la loi martiale fut proclamée.

Une nouvelle vague de grèves déferla en octobre 1978.

En novembre, la population laborieuse, sans armes, s'affrontait à plus d'un demi-million de militaires au cours de manifestations de cent, deux cent mille personnes, dans un climat de guerre civile. À la raffinerie d'Abadan, la grève aboutit à un

accord salarial, mais se poursuivit. Un peuple entier se dressait désormais contre la dictature ; rien ne semblait plus devoir l'arrêter, ni les rares concessions ni la répression. Les hauts fourneaux d'Ispahan étaient hors d'usage, la production pétrolière, à Abadan, presque arrêtée, la vie économique paralysée.

Début janvier 1979, la bourgeoisie iranienne et ses tuteurs impérialistes, cherchant à donner l'illusion d'un changement politique, mirent en place un gouvernement Chapour Bakhtiar.

Celui-ci concéda que « *la torture n'est pas nécessaire* » et commença à démanteler en

quait même à un hebdomadaire américain : « *La religion chiïte a des racines démocratiques et elle a toujours été liée aux forces populaires nationales, anti-impérialistes. [...] Je crois qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre le socialisme scientifique et le contenu social de l'Islam. Au contraire, il y a beaucoup de points communs.* » Sans programme, la gauche se contentait d'affirmer son existence afin de postuler à une petite place, si Khomeiny et l'armée consentaient à la lui laisser.

Cependant, le chah était contraint d'accepter le retour de Khomeiny, accueilli triompha-

lement à Téhéran, le 1^{er} février 1979, par des millions de manifestants. Bakhtiar ayant démissionné, le nouveau Premier ministre, Bazargan, fut accueilli par d'immenses manifestations auxquelles participaient... des militaires en tenue.

La gauche sans politique

Pendant que Khomeiny, de son exil, multipliait les appels à manifester pour une « *République islamique* », fin janvier, de larges manifestations de gauche furent organisées par le Parti Communiste Toudeh et les organisations guérilléristes des Fedayin (laïcs) et des Moudjahidin (musulmans). Ces premières apparitions publiques de la gauche se déroulèrent néanmoins derrière les portraits de l'ayatollah. Les manifestants n'en furent pas moins violemment attaqués et dispersés par des groupes de militants religieux, armés, aux cris de « *Le seul parti est le parti de dieu* ».

Pourtant les partis de gauche se rangeaient entièrement derrière la politique de Khomeiny. Le dirigeant du Toudeh, approuvant l'initiative de Khomeiny de créer un « Conseil de la révolution islamique », expli-

ment à Téhéran, le 1^{er} février 1979, par des millions de manifestants. Bakhtiar ayant démissionné, le nouveau Premier ministre, Bazargan, fut accueilli par d'immenses manifestations auxquelles participaient... des militaires en tenue.

Le 9 février, des régiments d'aviateurs décidèrent d'apporter leur soutien à Khomeiny. Ils furent attaqués par des « Immortels », les unités de la garde impériale. Les aviateurs durent faire appel à la population et furent rejoints par des groupes de Fedayin et de Moudjahidin. La garde impériale anéantie, les prisonniers politiques furent libérés, les principales bases militaires de Téhéran et de province prises en main, la population s'emparant enfin des armes trouvées dans les casernes et les armureries.

Cependant Khomeiny, qui n'était selon ses propres termes pas rentré pour prendre la tête d'une révolution, allait s'employer, avec l'aide des responsables religieux et des militants islamistes, à restaurer l'ordre à sa façon.

Vers la république islamique

Dès le 12 février, tandis que le président américain Carter reconnaissait le nouveau régime et proposait une « coopération pacifique », l'ayatollah demandait à la population de respecter l'ordre public, de rendre les armes et de reprendre le travail.

Quelques jours plus tard, Khomeiny créait le Parti de la Révolution Islamique, qui allait rapidement devenir parti unique. Cependant des dizaines de milliers de manifestants de gauche se réunissaient à l'université de Téhéran à l'appel des Fedayin, pour la réforme agraire, contre la censure islamique et pour un « gouvernement des travailleurs ». Puis ce furent des manifestations de femmes contre le port du voile obligatoire dans les administrations et des soulèvements de régions kurdes, immédiatement réprimés par l'armée.

Fin mars 1979, la République islamique était proclamée à la suite d'un référendum, auquel le Toudeh avait appelé à voter « oui » – ce qui ne l'empêcherait pas d'être interdit cinq mois plus tard. Il n'était en effet nullement dans les intentions de Khomeiny, ni dans celles des possédants iraniens dont il défendait finalement les intérêts, de mener le soulèvement populaire jusqu'à la satisfaction des revendications des masses pauvres. Il chercha néanmoins à garder leur soutien grâce à un discours nationaliste et antiaméricain et à des initiatives telles que la spectaculaire prise d'otages de l'ambassade des États-Unis en novembre 1979.

Tenant tête à la plus grande puissance mondiale, incontestablement populaire, le régime de Khomeiny trouva, pour des années, un écho auprès des populations elles aussi opprimées par l'impérialisme. Il réussit à se maintenir malgré la guerre meurtrière de huit ans qui allait l'opposer à l'Irak de Saddam Hussein. Mais, au passage, à l'aide des *pasdaran*, les « gardiens de la révolution », il mit fin à toute opposition politique, à toute liberté dans le mode de vie, en particulier pour les femmes. Ainsi, le grand mouvement populaire et les énormes sacrifices du peuple iranien, au cours de cette révolution confisquée par les dignitaires religieux, allait déboucher pour des années sur le régime répressif de la République islamique.

Viviane LAFONT

L'impasse d'une politique guerrière

Les premiers résultats des élections israéliennes du 10 février donnaient 28 sièges au parti du centre Kadima, un siège d'avance sur la droite du Likoud (27 sièges). Le parti d'extrême droite Israël Beteinou de Lieberman obtenait 15 sièges, soit moins que ce que les sondages lui prédisaient. Le Parti Travailliste de Barak, lui, n'obtenait que 15 sièges. En perdant 6 sièges, il réalise le plus mauvais résultat de son histoire.

Vu le faible écart entre les deux partis arrivés en tête, aussi bien la dirigeante de Kadima, Tzipi Livni, que le chef du Likoud, Benyamin Netanyahou, revendiquent le droit de prendre la tête du prochain gouvernement de coalition.

Même si Kadima arrive en tête, c'est le Likoud de Netanyahou qui pourrait être en meilleure position pour bâtir une coalition. La coalition sortante Kadima-Parti Travailliste avait choisi encore une fois de faire étalage de la force militaire d'Israël en menant pendant trois semaines une guerre meurtrière aux Palestiniens de la bande de Gaza. Il y avait dans cette offensive une grande part de calcul électoral. Mais cette concurrence entre partis à qui serait le plus va-t-en-guerre ne pouvait que favoriser les plus à droite. Et Netanyahou, même arrivé en second, est en position

d'arbitrer car il peut choisir de s'allier avec l'extrême droite si Kadima n'accepte pas ses exigences.

Cependant on ne peut exclure qu'une autre coalition voie le jour, si les deux partis arrivés en tête choisissaient d'écarter l'extrême droite. Cela n'empêcherait cependant pas celle-ci de peser sur la politique israélienne.



Il est vrai que, dans tous les cas, les dirigeants des quatre partis arrivés en tête ne montrent pas de grosses différences quand il s'agit de faire la guerre aux Palestiniens ou de poursuivre la colonisation de la Cis-jordanie. Mais les électeurs

israéliens qui ont choisi de donner leur voix à l'extrême droite parce qu'ils veulent « *faire peur aux Arabes* », comme ils disent, n'ont fait que s'enfermer eux-mêmes un peu plus dans l'impasse où ils sont déjà plongés par le refus de leurs dirigeants de rechercher un règlement politique avec les Palestiniens. Au fil de ces dernières années, les dirigeants israéliens,

seul un continuel étalage de force et une politique terroriste contre ses voisins pourront amener la paix à la population israélienne ne font pas qu'enfoncer la société dans une militarisation permanente. Cela a aussi des conséquences terribles pour la vie quotidienne de la population.

Un quart des Israéliens, soit 1,6 million de personnes, vivent

Palestiniens ayant la nationalité israélienne, la campagne électorale a totalement évacué les problèmes sociaux d'Israël. À ceux-ci s'ajoutent aussi les conséquences de la crise capitaliste actuelle, puisqu'en décembre dernier 17 500 personnes ont perdu leur emploi. Mais seul le Hadash, coalition conduite par le Parti Communiste qui organise aussi bien des Juifs que des Arabes israéliens et a fait campagne sur le thème « *Juifs et Arabes refusent d'être ennemis* », a évoqué ces problèmes, bien réels, pendant les élections. Cette coalition conduite par le PC semble avoir augmenté ses voix et pourrait obtenir quatre ou cinq sièges contre trois auparavant.

Les tractations vont maintenant commencer pour former le prochain gouvernement. On ne peut prévoir la configuration qui sortira de ces grandes manœuvres politiciennes ; en revanche, il est évident qu'aucun des principaux dirigeants ne propose à la société israélienne de sortir de cette impasse où elle s'enfonce. Car il n'y a pas d'issue, y compris pour la population israélienne, si elle ne rompt pas avec la politique de guerre et de colonisation à outrance préconisée par ses dirigeants, pour rechercher une coexistence et une coopération avec ses voisins palestiniens, et arabes en général.

Jacques FONTENOY

• Espagne

Hausse du chômage et réactions ouvrières

L'Espagne continue de battre les records d'Europe du chômage : le chiffre du chômage atteint officiellement 3 128 963 soit 13,4 % de la population active. Le ministre de l'Économie du gouvernement socialiste Zapatero, Solbes, a fini par admettre que la situation était « insolite » mais que tout allait s'arranger dans les mois qui viennent. Il a admis que les banques devaient faire le réel effort d'accorder des crédits aux entreprises nécessiteuses, reconnaissant par là même que les millions débloqués par l'État pour les banques et grandes entreprises avaient bien été utilisés à autre chose, autrement dit à continuer de spéculer en Bourse, aux rachats-reventes d'entreprises et autres juteux commerces.

En attendant, les réactions des travailleurs commencent à se faire entendre, face aux menaces qui pèsent de plus en

plus sur l'emploi, aux licenciements dans les entreprises de construction et dans les entreprises sous-traitantes de l'industrie automobile. Des dizaines de milliers de travailleurs, dont de nombreux ouvriers de la General Motors, sont descendus dans la rue dimanche 18 janvier à Saragosse. Lundi 19, des ouvriers de Renault se sont rassemblés notamment à Séville où près de 300 travailleurs des équipes du soir et de nuit sont venus manifester devant le gouvernement provincial contre les mesures de chômage technique à venir.

Les syndicats, sentant le mécontentement, organisent des actions limitées, ville par ville, entreprise par entreprise. Mais face au plan d'ensemble des attaques patronales, un plan d'ensemble de défense des ouvriers est indispensable.

Correspondant LO

• À propos du livre sur Kouchner

Faux idéaliste et vrai carriériste

Le livre consacré à Bernard Kouchner, titré *Le monde selon K* et rédigé par Pierre Péan, a fait couler pas mal d'encre et de salive dans les médias.

Après bien d'autres, ce dernier livre retrace la carrière du « French Doctor » qui, en 1968, alors qu'il fréquentait les étudiants communistes, proclamait qu'il fallait être d'abord contestataire pour mieux faire carrière ensuite. De ce point de vue, Kouchner a plutôt réussi. Depuis quarante ans, il a toujours su mettre en scène auprès des médias les causes qu'il entendait servir, et en même temps en tirer profit, ne serait-ce qu'en termes de notoriété.

Sa notoriété de médecin humanitaire, qui à ses débuts n'hésitait pas à bousculer États et institutions, l'a conduit à devenir ministre dans plusieurs gouvernements socialistes avant de trouver au final sa

place dans le gouvernement de Sarkozy. Un politicien qui commence sa vie politique à gauche pour la poursuivre à droite, voilà qui n'est pas d'une grande originalité. Il y a un siècle, le mouvement ouvrier français avait même forgé une expression pour les carriéristes de cet acabit : « *avant trente ans révolutionnaire, après canaille* ».

Ce qui a provoqué des réactions au livre de Péan est évidemment les gains substantiels que Kouchner est parvenu à s'octroyer. De la part d'un homme qui n'a cessé de prendre la pose de l'idéaliste désintéressé, jusqu'à coécrire un livre avec l'abbé Pierre, c'est à contre-emploi. Mais, au fond, pour un politicien comme Kouchner, c'est assez banal.

Les ex-ministres et autres hauts fonctionnaires ne manquent pas de moyens pour retomber sur leurs pieds. De

nombreux organismes proposent des présidences aux serveurs de la bourgeoisie qui ne sont plus en poste (Strauss-Kahn au FMI ou Mattéi à la Croix-Rouge). Il y a aussi les activités de « consultants » qui permettent de tirer profit des carnets d'adresses établis quand on tenait une position officielle. C'est ce qu'a fait Kouchner notamment auprès d'Omar Bongo qui a payé au prix fort de telles « consultations » avec certainement l'espoir d'un renvoi d'ascenseur au cas où Kouchner reviendrait aux affaires...

Aux yeux des milieux dirigeants, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, sauf quand justement on veut s'en débarrasser. Mais en l'occurrence ce n'est pas le cas pour Sarkozy qui a défendu son ministre et voulu siffler la fin de la partie. Mais qui sait si cela l'arrêtera ?

J. F.